

2000

U TERRITOIRE DÉVELOPPEMENT ESPACE

les communes d'Europe évoluent

Interview de Gabriel Pallez recueillie par André Passeron

● *Les vénérables structures des collectivités locales de la France sont en ce moment soumises à l'épreuve de l'an 2000. Des projets de réforme tentent de les adapter aux conditions de l'avenir. Cette vaste mutation s'impose en raison du caractère vétuste de notre système d'administration locale. Est-ce que le même problème se pose dans d'autres pays en ce moment ? Leurs structures sont-elles également inadaptées à la vie moderne ?*

GABRIEL PALLEZ * - On ne peut répondre d'une manière uniforme car, dans certains pays, le problème des structures a déjà été abordé et totalement ou partiellement réglé. Dans d'autres, on en est beaucoup plus loin.

Exemple de solution radicale et déjà ancienne : la Grande-Bretagne. A la fin du XIX^e siècle en effet, nos voisins britanniques ont organisé des structures locales caractérisées par un nombre relativement faible de collectivités détenant des responsabilités réelles. Les 10 300 paroisses ont alors perdu pratiquement tout rôle administratif ; elles ne sont plus que le cadre d'une réunion annuelle d'une assemblée de la population, assemblée d'ailleurs difficile à réunir effectivement. En réalité ne subsistent en Grande-Bretagne que quelque 1 500 collectivités territoriales, mais seulement 145 d'entre elles possèdent la plénitude des compétences qu'a, en principe, chaque commune française. Ce sont les 60 comtés qui peuvent s'apparenter par leurs dimensions

à nos départements et les 85 bourgs-comtés qui administrent les villes importantes. Les villes d'importance moyenne et les petites localités sont constituées ou regroupées en districts urbains ou ruraux mais ne détiennent qu'une fraction des compétences des collectivités locales et sont subordonnées aux comtés. Il ne se pose donc pas en Grande-Bretagne de problème aigu de regroupement communal. Certaines critiques sont toutefois émises contre la taille relativement exiguë des 1350 districts actuels : une commission royale de réforme est en train d'étudier ce problème.

D'autres pays étrangers ont abordé ce problème plus récemment, mais très vigoureusement. Il faut d'abord signaler les cas où des réformes profondes sont intervenues. Les pays scandinaves appartiennent à ce groupe. La Suède est parmi eux l'exemple le plus typique. Dans cet Etat la réforme municipale, en cours depuis vingt ans, aura ramené le nombre des communes de 2 500 à 282 en deux phases :

— la première étape, qui a débuté en 1946, a fait apparaître, par le moyen de fusions obligatoires assorties de délais, 1000 communes d'au moins 3 000 habitants,

— en 1962, le Parlement suédois a décidé une nouvelle transformation liée à la réforme scolaire. Les responsabilités communales dans le domaine de l'enseignement sont, en effet, très étendues en Suède et il a été jugé impossible de faire supporter à de « petites » communes la lourde charge matérielle, économique et financière de la réalisation d'une nouvelle réforme qui devait prolonger sensiblement la durée de la scolarité. Il a donc été décidé que d'ici 1975 le nombre des communes suédoises serait progressivement réduit à 282 et qu'en tout cas une commune ne pourrait jamais comporter moins de 8 000 habitants environ.

Dans les autres pays scandinaves, un processus analogue est déclenché, le plus souvent avec l'accord et la coopération active des associations d'élus locaux. Ainsi, une large autonomie est accordée aux collectivités locales, mais elle peut s'exercer dans un cadre géographique à la mesure des problèmes actuels.

Aux Etats-Unis par contre, si le problème est posé, il n'a pas reçu de solution substantielle. La situation des Etats-Unis est caractérisée, en effet, par la prolifération des autorités locales. Il existait en 1950 117 000 autorités locales réparties en comtés, villes, districts spécialisés et surtout scolaires. Bien que ce nombre ait été réduit aujourd'hui à 90 000, la diversité demeure la caractéristique dominante de l'administration locale. Cet état de fait n'a pas trop

* Directeur Général des Collectivités Locales au Ministère de l'Intérieur.

d'inconvénients lorsque la situation financière des collectivités est bonne. Mais il gêne sérieusement la coordination des investissements dans les agglomérations. C'est pourquoi, d'une façon non systématique, se sont créés, au gré des besoins, des conseils de développement ou de planification intéressants, soit des agglomérations, soit des régions urbaines. C'est en réalité, la force de l'individualisme américain qui s'oppose aux regroupements.

● Mais le problème ne se pose-t-il pas également dans les pays d'Europe voisins du nôtre ?

GABRIEL PALLEZ - Le problème du regroupement communal se pose en effet dans ces pays et par exemple en Allemagne. La solution des syndicats intercommunaux semblables aux nôtres n'a pas rencontré un grand succès auprès des 24 500 communes allemandes. L'acuité du problème du morcellement communal est toutefois fortement atténuée par l'existence de collectivités intermédiaires, les Kreis, qui, au nombre de 425, constituent à la fois une collectivité locale et une circonscription administrative de l'Etat, intermédiaire entre les communes et les « Länder ». Les Kreis constituent un second niveau d'administration locale obligatoirement substitué aux communes dans certains domaines essentiels comme la voirie, l'assistance publique, l'enseignement technique et professionnel. Bien qu'ils soient de dimension et de population très variables, les Kreis sont fréquemment comparables à un arrondissement français. Le pouvoir exécutif et la tutelle sur les communes y sont exercés par un fonctionnaire, qui est élu par le conseil du Kreis, lui-même désigné par le suffrage universel. Cette organisation déjà ancienne permet ainsi de surmonter les inconvénients résultant du nombre relativement élevé des communes. Le seul problème aigu qui se pose en Allemagne dans ce domaine est celui des agglomérations, notamment pour les acquisitions de terrains nécessaires à leur développement.

La Belgique cherche également à régler le problème communal ; une proposition de loi a été déposée à l'instigation de l'Union des villes et communes belges afin de rendre obligatoire la création de fédérations de communes d'au moins 10 000 habitants.

● Est-ce que la structure constitutionnelle des Etats a une influence sur les solutions apportées à l'administration locale ? Le caractère unitaire ou fédéral des pays impose-t-il d'aborder les problèmes de façon différente ? La querelle des Jacobins et des Girondins se pose-t-elle également hors de France ? Y a-t-il dans ces pays une différence aussi sensible qu'en France entre centralisateurs et décentralisateurs ?

GABRIEL PALLEZ - Certainement. La tradition, l'histoire, la structure constitutionnelle commandent très largement l'organisation de l'administration locale. Dans chaque pays, le cadre de l'administration locale y est donc en partie prédéterminé.

Ainsi, les pays de structure fédérale ont évidemment tendance à utiliser comme « pivot » de leur organisation locale les Etats ou provinces. Ils y développent, en général, un système d'autonomie locale assez large. Les länder allemands, les Etats américains, les provinces canadiennes, les cantons suisses, sont le cadre normal de l'exercice des compétences des collectivités locales.

Dans les pays unitaires, les conceptions sont inévitablement différentes. La France est probablement de tous les pays unitaires celui où la tradition centralisatrice permet au pouvoir central d'exercer l'influence la plus marquée. L'action de l'Etat et celle des collectivités locales y sont particulièrement imbriquées, c'est un fait qu'il est impos-

sible d'ignorer ou illusoire de nier. En revanche, en Grande-Bretagne, le caractère unitaire de l'Etat n'a pas sensiblement accentué l'emprise centralisatrice du pouvoir sur les collectivités locales et les conflits sont rares, encore que quelques problèmes commencent à se poser du fait du développement de la planification et, en particulier, de la planification régionale. Dans une situation de type britannique ce sont le plus souvent les collectivités locales qui apportent le concours de leurs services aux administrations de l'Etat.

● Et la querelle entre les doctrines centralisatrices et décentralisatrices a-t-elle également une influence sur les réformes ?

GABRIEL PALLEZ - Contrairement à ce que certains croient, il est plus aisé de faire évoluer les structures locales dans les pays où l'autonomie et les responsabilités locales sont affirmées que dans des pays fortement centralisés comme la France. Ce paradoxe apparent s'explique sans doute par le fait que, dans les pays européens tout au moins, l'exercice de responsabilités étendues n'est pas longtemps compatible avec le maintien d'une structure inadaptée. Les exigences réformatrices de la « base » ne peuvent alors qu'aider l'action du pouvoir central.

● Existe-t-il à l'étranger des organismes spécialisés chargés d'étudier la réforme des collectivités locales ?

GABRIEL PALLEZ - En Allemagne et en Italie il n'existe pas à proprement parler d'organismes de ce type ; la Grande-Bretagne recourt au système des commissions royales d'enquête de caractère temporaire ; ailleurs, en Scandinavie, aux Pays-Bas ou en Belgique, des associations de maires, prenant souvent le titre d'union des villes, ont fréquemment constitué de véritables bureaux d'études des réformes aux moyens d'action puissants. Ainsi, en Suède, c'est l'Association des communes suédoises qui a déclenché la seconde phase de la réforme : j'ai déjà fait allusion à l'action de l'Union des villes belges. Aux Etats-Unis en revanche, plusieurs associations regroupent tantôt les maires, tantôt les élus des conseils de villes, tantôt les « city managers » mais leur efficacité est très inégale.

● Et les organismes de tutelle, comment exercent-ils leur rôle ? Existe-t-il dans chaque pays un service correspondant à la direction générale des collectivités locales du Ministère français de l'Intérieur ?

GABRIEL PALLEZ - La notion de tutelle n'existe pas partout. Ce sont essentiellement les législations des pays latins qui prévoient l'intervention du pouvoir central pour autoriser certains actes des collectivités locales. Dans les autres pays, la tutelle se traduit par un contrôle a posteriori des actes des communes. Parfois, d'ailleurs, une tutelle indirecte, surtout de caractère financier, est aussi importante que le contrôle administratif prévu par la loi. Il en est ainsi en Grande-Bretagne par exemple.

Presque toutes les administrations nationales comportent un service spécialisé chargé de l'étude des problèmes généraux des collectivités locales. Mais le ministère de rattachement n'est pas nécessairement celui de l'Intérieur. Suivant l'organisation gouvernementale, ce peut être le Ministère du Logement ou le Ministère du Plan ou même le Premier Ministre.

● Les regroupements de communes se sont heurtés en France à des obstacles nombreux et divers. L'attachement des maires à leur écharpe n'a pas été le moindre. Les traditions historiques ont également compté tout comme les conditions électorales et le désir de conserver des clientèles. Mais c'est surtout le problème financier et économique

qui paradoxalement a freiné les regroupements de communes, les plus riches ne voulant pas « partager leur gâteau » avec leurs voisines déshéritées. Est-ce que ces mêmes obstacles se sont rencontrés à l'étranger ?

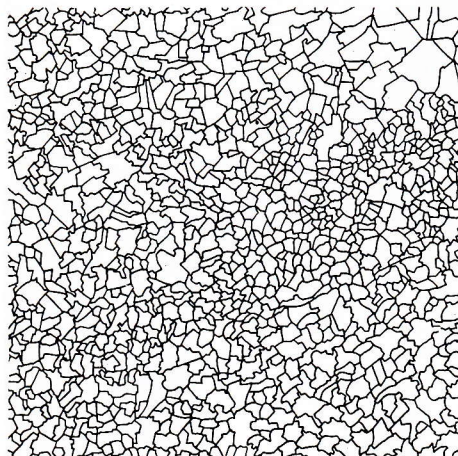
GABRIEL PALLEZ - A l'étranger, comme en France, les motifs qui conduisent à refuser le regroupement des communes sont variés et complexes. Collectivement, ainsi que je l'ai constaté à diverses reprises, les élus locaux étrangers mettent rarement en avant les problèmes financiers et ne font pas de la réforme des financements locaux le préalable à la transformation des structures. Par contre, il est équitable de reconnaître que certaines résistances au regroupement sont fondées sur une conception fort honorable de la valeur de l'entité

communale et sur la crainte qu'une réforme n'aboutisse à éloigner l'administration des administrés. Cette réaction est sensible dans les agglomérations américaines où l'on a créé une administration comparable à celle de nos communautés urbaines (Miami et Nashville par exemple aux Etats-Unis, Toronto au Canada). Dans ces « communautés », peu nombreuses d'ailleurs, des mesures spéciales ont été prises pour pallier l'éloignement de l'administration.

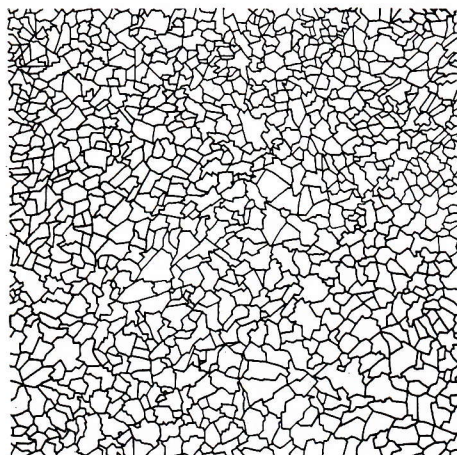
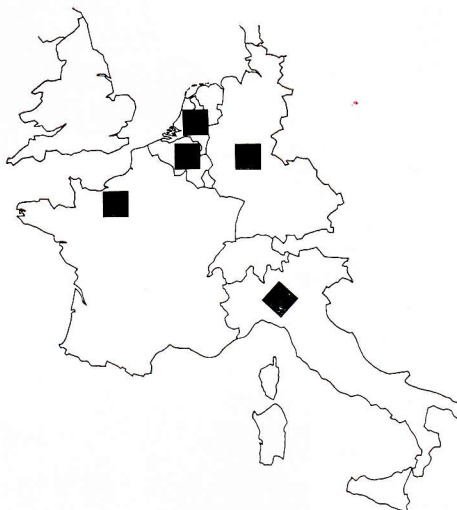
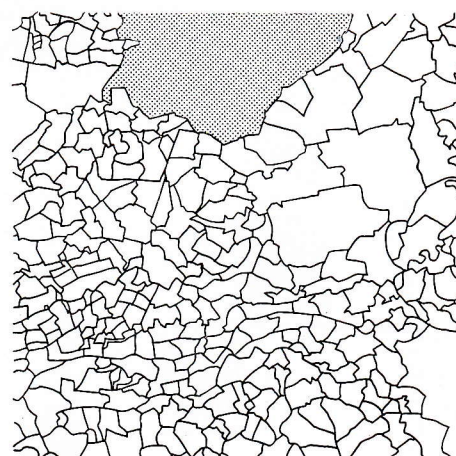
Individuellement le désir de ne pas abandonner certains privilèges communaux a également constitué et constitue encore un obstacle. Tel est le cas de certaines communes que leur situation financière florissante incite à l'individualisme. Par exemple, dans l'agglomération de Montréal, deux communes résidentielles riches représentent des

TRAMES COMMUNALES DE PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS

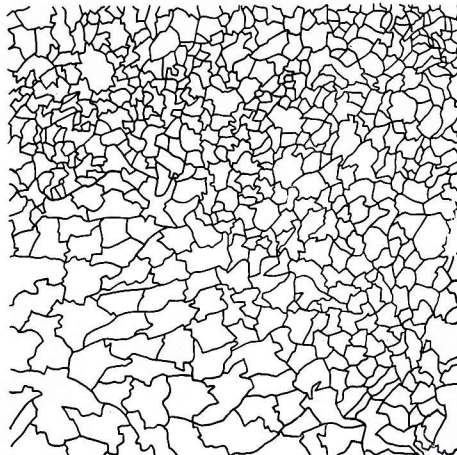
BELGIQUE



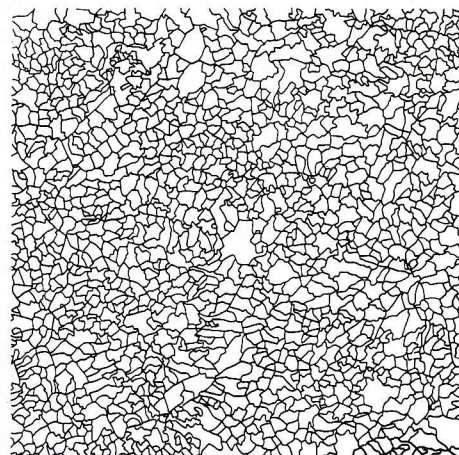
HOLLANDE



FRANCE



ITALIE



ALLEMAGNE

Ces "arrachés" de la trame communale de divers pays d'Europe sont tous représentés à l'échelle du 2/1.000.000 ème. Représentatif pour la France et l'Allemagne, ils ne rendent pas entièrement compte des contrastes régionaux pour l'Italie (il y a des différences entre le Nord et le Mezzogiorno déjà sensibles sur cette carte), pour la Belgique (Flandre-Wallonie), pour la Hollande (où la trame est plus lâche dans la région des polders). La carte communale de la Grande-Bretagne est à l'heure actuelle en cours d'établissement.



Présence architecturale dans une commune : Musée Heidi Weber de Le Corbusier à Zurich.

enclaves rebelles à toute intégration. Une telle réaction n'est pas inconnue en France, dans le cas de fusions projetées ou même de constitution de communautés urbaines...

Quant aux divergences politiques entre les différents maires appelés à coopérer, elles constituent généralement un obstacle beaucoup moins important à l'étranger qu'en France ou en Italie.

● Est-ce que la coopération communale renforcée a eu des conséquences sur les organismes de coordination aux échelons nationaux supérieurs ?

GABRIEL PALLEZ - Dans la plupart des pays occidentaux, il s'agit essentiellement de savoir si l'Etat doit créer des organismes de coordination des investissements à l'échelon régional. En Grande-Bretagne, des régions économiques ont été créées par le pouvoir central en tant qu'organismes étatiques sans lien précis avec les comtés et les autres collectivités territoriales. En Suède, en revanche, les conseils régionaux de développement sont fondés sur l'association des collectivités locales. En Allemagne enfin, le problème de la coordination entre les diverses autorités est compliqué par l'existence des Länder.

● Existe-t-il des procédures permettant des échanges d'informations entre les différents pays sur les problèmes des collectivités locales ?

GABRIEL PALLEZ - Les échanges internationaux d'informations commencent dans ce domaine à se développer. Ils sont de trois types :

— entre les diverses administrations des Etats, des échanges ont fréquemment lieu par la voie diplomatique normale. De plus, les fonctionnaires ont assez souvent l'occasion de participer à des missions d'étude à l'étranger.

— le Conseil de l'Europe à Strasbourg constitue également un point de rencontre. La « Conférence européenne des pouvoirs locaux », qui est rattachée à ce conseil, permet à des experts gouvernementaux et aux représentants des collectivités locales des principaux pays d'Europe de prendre régulièrement contact. Un système de collecte d'informations sur les problèmes généraux des collectivités locales vient d'être organisé et différents sujets ont déjà été abordés dans ce cadre avec le concours actif de la délégation française ; l'adaptation des petites communes aux problèmes actuels, le financement des collectivités locales, la définition d'une nomenclature normalisée pour les budgets des villes des différents pays d'Europe.

— enfin les travaux de l'Union internationale des villes permettent de dépasser le cadre européen puisque les Etats-Unis, les pays d'Amérique du Sud et d'Asie sont représentés dans cet organisme. Le dernier congrès qui a eu lieu à Stockholm en 1967 a notamment permis d'étudier dans le détail le problème de la coopération intercommunale dans la plupart des pays du monde.

● Dans le cadre européen, existe-t-il une sorte d'harmonisation des structures des collectivités locales entre les Etats du Marché Commun ?

GABRIEL PALLEZ - Nous n'en sommes pas encore là. A Bruxelles, les réflexions en cours portent plus sur les finances locales que sur les structures communales. Les structures des collectivités des six Etats sont encore trop différentes les unes des autres pour qu'un effort d'unification soit possible, alors que, dans le domaine des moyens

financiers et des investissements, les voies d'une politique commune sont plus faciles à définir.

● L'ouverture des frontières européennes ne va-t-elle pas avoir des conséquences sur l'équipement des collectivités locales françaises en permettant notamment à des sociétés étrangères de concourir pour des marchés ou de réaliser des investissements ?

GABRIEL PALLEZ - Il est vraisemblable que l'ouverture des frontières va dans ce domaine favoriser une concurrence plus intense. Mais les questions relatives au droit d'établissement en France pour des entreprises d'autres pays européens sont loin d'être toutes réglées. Il faut rappeler aussi que le code français des marchés des collectivités locales est déjà relativement libéral à l'égard des sociétés étrangères, dont les progrès dépendent surtout des conditions d'accoutumance des acheteurs français.

Sur le plan des financements, les concours étrangers ont jusqu'à présent presque toujours été écartés pour des raisons monétaires, les autorités de tutelle ne voulant pas faire courir aux collectivités locales des risques de change. Cependant, des concours financiers internationaux ont été récemment admis, par exemple des prêts de la C.E.C.A. pour les zones industrielles, notamment en Lorraine, ainsi que des prêts de la Banque européenne d'investissements. L'extension de telles opérations est donc concevable dès lors que la situation de la balance des paiements français ne s'y opposerait pas. Dans plusieurs pays d'Europe les collectivités locales réalisent d'ailleurs certains investissements avec des concours financiers internationaux. Ainsi les villes anglaises font parfois appel à des fonds provenant des compagnies d'assurances françaises.

● A quelle époque, selon vous, la France aura-t-elle des structures locales adaptées à ses nouvelles conditions de vie intérieure et internationale ? D'autres réformes ne s'imposeront-elles pas dans un avenir plus ou moins lointain ?

GABRIEL PALLEZ - Je continue à croire fermement que c'est très largement de l'attitude des élus locaux eux-mêmes que dépend la possibilité d'adapter rapidement et efficacement les structures locales. Le gouvernement s'efforce évidemment de les inciter à prendre les initiatives conformes à l'intérêt général. Dans les cas de difficultés aiguës, il peut demander au Parlement de fixer lui-même le cadre d'une organisation communale moderne. C'est ce qui s'est passé en 1966 pour les quatre communautés urbaines de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg.

Le précédent gouvernement avait élaboré et déposé un projet de loi qui rendait possible l'instauration progressive d'une administration communale à deux niveaux.

L'inspiration initiale subsistera certainement dans l'élaboration des textes qui, à l'intérieur de l'ensemble des projets organisant une meilleure participation des citoyens, concerneront l'administration communale.

Peut-être le temps de réflexion que se sont donné les auteurs de ces textes permettra-t-il toutefois de préciser les objectifs et de réduire les transitions, en particulier dans les agglomérations importantes.

G. P.

la population française

GÉRARD CALOT

Pour l'étude de la répartition des hommes sur le territoire, des illusions se dissipent, des calculs prospectifs se corrigent : dans l'ignorance statistique des changements de domicile dans notre pays entre deux dénombrements officiels, seuls les recensements apportent des informations nouvelles. Celui de mars 1968, même si certains en discutent les marges d'incertitude et même si l'on n'en connaît encore que les résultats bruts, a fait l'effet d'un révélateur : pour n'en prendre que deux exemples, une progression du Midi méditerranéen et surtout 400 000 Parisiens de moins que prévu, sont-ils ici la seule mesure des rapatriés et là l'effet des mesures de décentralisation ? Il est trop tôt pour le dire. C'est seulement quand les géographes et les économistes disposeront des résultats plus complets au début de 1969, par tranche d'âge ou par groupe d'activité professionnelle, qu'il leur sera possible de préciser les profondes mutations de notre pays et de bien mesurer la mobilité régionale.

Mais il a paru intéressant de demander dès maintenant à M. CALOT le responsable du recensement de mars 1968 à l'INSEE, de présenter une première analyse sur les résultats du dénombrement.*

L'évolution démographique nationale 1962-1968.

Le chiffre provisoire national de la population totale établi sur la base des résultats bruts du recensement de mars 1968 s'élève à 49 800 000 ou 49 850 000 personnes. Lorsqu'on disposera des résultats du sondage au vingtième (1^{er} trimestre 1969) et de l'enquête sur l'emploi réalisée un mois après le recensement, le chiffre définitif, homogène à celui retenu à la suite du recensement de 1962 (46 500 000), sera établi. On arrêtera alors le bilan démographique de la période intercensitaire 1962-1968.

Compte tenu des éléments actuellement disponibles, on peut dresser le bilan provisoire ci-après :

Composantes de l'accroissement démographique	Accroissement relatif annuel moyen (% par an)	
	Période 1954-1962	Période 1962-1968
Excédent des naissances sur les décès	0,7	0,7
Solde des échanges migratoires extérieurs	0,4	0,5 à 0,6
dont : rapatriés	0,1	0,3
dont : autres migrations extérieures	0,3	0,2 à 0,3
Accroissement total	1,1	1,2 à 1,3
Accroissement total (rapatriés exclus)	1,0	0,9 à 1,0

Ainsi, au cours des deux périodes intercensitaires, l'évolution démographique a été sensiblement identique : depuis quinze ans, **la population française s'accroît**, rapatriés mis à part, **au taux de 1 % par an** (soit actuellement un demi-million de personnes), à raison des deux tiers du fait de l'excédent des naissances sur les

* Chef de la Division « Démographie Générale » à l'I.N.S.E.E.

décès et à raison d'un tiers du fait de l'excédent des immigrations sur les émigrations. Le nombre de rapatriés (815 000) arrivés en métropole entre 1962 et 1968 est presque double de celui (450 000) enregistré au cours de la période précédente.

L'évolution régionale 1962-1968.

Si chacune des régions de programme connaît une augmentation de population, onze départements voient leur population diminuer entre 1962 et 1968 (voir carte n° 1) : Paris (— 7 %), Lozère (— 6 %), Creuse (— 4 %), Aveyron et Meuse (— 3 %), Cantal et Indre (— 2 %), Haute-Loire (— 1 %), Gers, Dordogne et Corrèze (0 %). Les départements qui connaissent les plus forts accroissements relatifs sont les départements extérieurs de la région parisienne : Essonne (+ 41 %), Val d'Oise (+ 26 %), Yvelines (+ 24 %), puis les départements méditerranéens : Var et Bouches-du-Rhône (+ 18 %), Alpes-Maritimes et Vaucluse (+ 17 %).

La croissance encore rapide (+ 9 %) de la **région parisienne** (anciens départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne) cache une grande hétérogénéité : tandis que Paris enregistre une **perte** de 200 000 habitants (— 7 %), les départements centraux connaissent une croissance **moyenne** : Hauts-de-Seine (+ 7 %) ou **forte** : Val-de-Marne (+ 13 %), Seine-Saint-Denis (+ 16 %) et les départements périphériques une croissance **forte** : Seine-et-Marne (+ 15 %) ou **très forte** : Yvelines (+ 24 %), Val-d'Oise (+ 26 %), Essonne (+ 41 %). Dans son ensemble l'agglomération parisienne progresse de 8 % (+ 600 000 personnes), la banlieue de 17 % (banlieue proche : + 7 %, banlieue extérieure : + 30 %).

Certains départements de la **couronne entourant la région parisienne** enregistrent des accroissements notables : Oise (+ 12 %), Loiret (+ 11 %), Marne (+ 10 %), Eure-et-Loir (+ 9 %). Cette progression s'étend au Loir-et-Cher (+ 7 %), au Calvados (+ 8 %) et à l'Indre-et-Loire (+ 11 %). Les départements de l'Aube (+ 6 %), de l'Eure (+ 6 %), de l'Yonne (+ 5 %) et de l'Aisne (+ 3 %) profitent moins que les départements voisins de cette progression d'ensemble.

La croissance démographique du **Sud-Ouest** concerne surtout La Haute-Garonne (+ 16 %) et à un moindre degré les Basses-Pyrénées (+ 9 %) et la Gironde (+ 8 %). En revanche, l'Aveyron (— 3 %) le Gers (0 %), le Lot et l'Ariège (+ 1 %) demeurent en retrait.

Le développement démographique du **Midi méditerranéen** est beaucoup plus uniforme : Var et Bouches-du-Rhône (+ 18 %), Vaucluse (+ 17 %), Hérault (+ 15 %), Basses-Alpes (+ 14 %), Drôme (+ 13 %), Pyrénées-Orientales (+ 12 %), Gard (+ 10 %). Seul l'Aude (+ 3 %) fait figure de parent pauvre dans cette région.

Les **Alpes du Nord** enregistrent des taux d'accroissement très honorables : Haute-Savoie (+ 15 %), Isère (+ 13 %), Rhône (+ 12 %). Les Hautes-Alpes apparaissent isolées par rapport aux départements voisins avec un taux de + 5 % seulement.

Le **Massif Central**, à l'exception du Puy-de-Dôme dont le taux d'accroissement est égal au taux national (+ 8 %), enregistre de faibles augmentations : Tarn-et-Garonne, Tarn, Cher et Loire (+ 4 %), Vienne, Haute-Vienne et Archèche (+ 3 %), Allier (+ 2 %), Nièvre et Lot (+ 1 %) et même des diminutions : Corrèze et Dordogne (0 %), Haute-Loire (— 1 %), Cantal et Indre (— 2 %), Creuse (— 4 %), Lozère (— 6 %).

Dans l'**Ouest**, la progression est moyenne pour le Calvados et la Seine-Maritime (+ 8 %), la Loire-Atlantique (+ 7 %) et l'Ille-et-Vilaine (+ 6 %) et plutôt médiocre dans les autres départements : Côtes-du-Nord, Manche, Mayenne et Charente (+ 1 %), Morbihan et Deux-Sèvres (+ 2 %), Finistère, Orne, Vendée et Charente-Maritime (+ 3 %), Sarthe (+ 4 %), Maine-et-Loire (+ 5 %).

Dans l'**Est**, les départements du Doubs (+ 11 %), du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (+ 7 %) s'opposent aux départements lorrains : Meuse (— 3 %), Vosges (+ 2 %), Meurthe-et-Moselle (+ 4 %), Moselle (+ 6 %), ainsi qu'à la Haute-Saône et à la Haute-Marne (+ 3 %).

Dans le **Nord**, les accroissements sont modérés : Somme et Nord (+ 5 %) ou même faibles : Aisne (+ 3 %), Pas-de-Calais (+ 2 %).

Les soldes migratoires entre 1962 et 1968

L'évolution démographique globale d'une région ou d'un département est la résultante de deux phénomènes distincts : l'**excédent naturel** (excédent des naissances sur les décès) et l'**excédent migratoire** (différence entre les entrées et les sorties en provenance ou à destination du reste du territoire national ou de l'étranger). Si la gamme des excédents naturels (en valeur relative) est assez resserrée (+ 8 % en Moselle contre — 3 % dans la Creuse), les soldes migratoires, qui mesurent le pouvoir d'attraction ou de répulsion des différentes unités géographiques, présentent un éventail extrêmement large : + 34 % dans l'Essonne contre — 10 % à Paris (1). Bien qu'un certain relief démographique se dégage de l'examen des excédents naturels (voir la carte n° 2), les départements connaissent des évolutions démographiques différentes bien plus à cause de différences en matière d'échanges migratoires qu'à cause de différence strictement démographique (natalité et mortalité).

Un tiers des départements (voir carte n° 3) perdent de la population du fait des échanges migratoires, dont Paris (— 10 %, soit 290 000 habitants), la Meuse (— 9 %), la Lozère (— 7 %), la Manche et le Cantal (— 4 %), le Pas-de-Calais (— 4 %).

En dehors de quelques départements isolés comportant une unité urbaine importante : Puy-de-Dôme (+ 5 %), Haute-Vienne (+ 3 %) ou, au contraire, qui n'en comportent pas : Gers (— 1 %), Jura (0 %), les départements qui enregistrent un solde migratoire positif élevé sont situés :

- ou bien dans le bassin parisien (Paris mis à part) ;
- ou bien au sud des lignes Bordeaux-Montpellier et Montpellier-Strasbourg.

Parmi les premiers on peut citer, en dehors de la région parisienne, le Loiret (+ 7 %), l'Oise et l'Indre-et-Loire (+ 6 %), l'Yonne, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Côte-d'Or et le Loir-et-Cher (+ 4 %).

Dans le second groupe, on trouve tous les départements du littoral méditerranéen (l'Aude demeurant en retrait avec seulement + 3 %), de la vallée du Rhône, la Haute-Garonne, la Gironde et les Basses-Pyrénées, les Savoies, le Doubs et les deux départements alsaciens.

(1) Si on met à part les départements de la région parisienne, les excédents migratoires s'étagent entre — 9 % (Meuse) et + 17 % (Alpes-Maritimes), soit un éventail deux fois et demie plus grand que celui des excédents naturels.

Comparaison des évolutions 1954-1962 et 1962-1968

La comparaison des taux d'accroissement annuels moyens enregistrés au cours des deux périodes intercensitaires 1954-1962 et 1962-1968 permet d'apprécier les inflexions qui se sont produites d'une période à l'autre. Comme le mouvement naturel a été extrêmement stable depuis quinze ans, les inflexions enregistrées par les taux d'accroissement sont imputables à des modifications dans les courants d'échanges migratoires. L'examen de la carte n° 4 fait apparaître les résultats suivants :

Le Midi de la France voit son taux d'accroissement augmenter sensiblement. Cette accélération touche aussi bien les régions déjà en forte progression que celles en progression moyenne ou faible :

— la Provence-Côte-d'Azur qui connaissait le plus fort taux d'accroissement entre 1954 et 1962 (+ 2,3 % par an) passe au taux record de + 2,9 % par an ;

— le Languedoc-Roussillon, qui avait un taux d'accroissement assez moyen (+ 0,9 % par an), porte celui-ci à + 1,6 % par an entre 1962 et 1968 ;

— l'Aquitaine et Midi-Pyrénées qui progressaient lentement entre 1954 et 1962 (+ 0,6 et + 0,5 % par an) évoluent entre 1962 et 1968 au taux équivalent à celui de la France entière (+ 1,1 et + 1,0 % par an).

La région parisienne qui, entre 1954 et 1962, arrivait derrière la Provence-Côte-d'Azur du point de vue du taux d'accroissement (+ 1,7 % par an), enregistre une décélération et son taux d'accroisse-

ment entre 1962 et 1968 (+ 1,4 % par an) est dépassé par celui de Rhône-Alpes et de Languedoc-Roussillon : tout en continuant à progresser rapidement, la région parisienne a ainsi vu sa croissance freinée ; son solde migratoire annuel a été réduit d'un tiers entre 1954-1962 et 1962-1968.

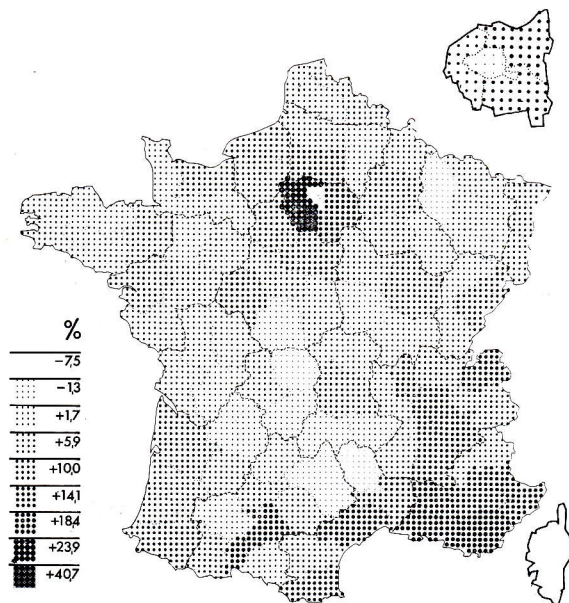
Deux régions, en dehors de la région parisienne, enregistrent un coup d'arrêt dans le rythme de leur progression démographique : **la région du Nord**, qui avec un taux d'accroissement assez moyen entre 1954 et 1962 (+ 1,0 %), passe à + 0,7 % par an entre 1962 et 1968 et surtout la **Lorraine** dont le taux d'accroissement s'abaisse de + 1,6 % à + 0,6 par an, d'une période intercensitaire à l'autre.

Les autres régions semblent avoir connu, compte tenu de l'imprécision des données, une évolution assez analogue entre 1954-1962 et 1962-1968. Signalons toutefois la **région Rhône-Alpes** qui devient la seconde pour son taux d'accroissement de + 1,7 % par an (+ 1,4 % entre 1954-1962), la **région Centre** dont le taux passe de + 0,7 % à + 1,2 % par an ainsi que la Bretagne et la Basse-Normandie qui voient leur taux d'accroissement légèrement augmenter (respectivement + 0,5 % et + 0,7 % entre 1962 et 1968 contre + 0,3 % et + 0,4 % par an entre 1954 et 1962). En revanche la Haute-Normandie enregistre à peine le même taux d'accroissement au cours des deux périodes.

A l'échelle départementale, ces observations se confirment. L'accélération démographique est spécialement nette dans l'Hérault, les Basses-Alpes, le Vaucluse, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales et la Drôme, où le taux d'accroissement annuel augmente d'un point d'une période à l'autre. Dans le Sud, seules les Basses-Py-

CARTE N° 1

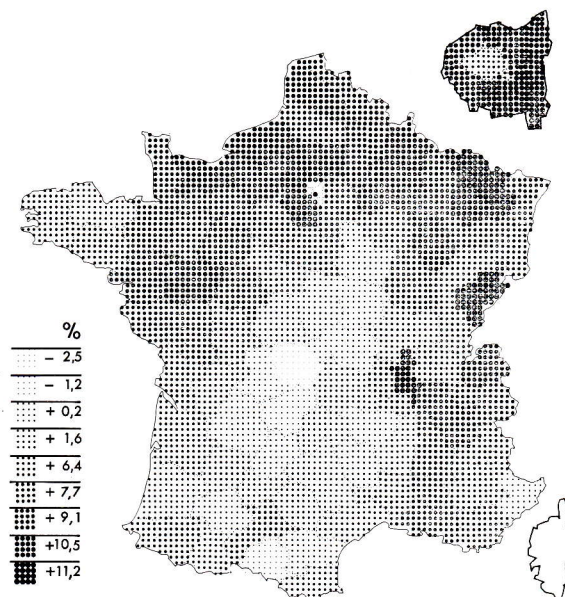
Variation (en valeur relative) de la population totale entre 1962 et 1968 par département. Pour cette carte comme pour les suivantes, on ne dispose pas de renseignements sur la Corse.



INSEE 26 sept. 1968

CARTE N° 2

Variation relative de l'excédent des naissances sur les décès entre 1962 et 1968 par département. Plus le grisé est fort plus l'excédent s'est accru entre 1962 et 1968



renées, les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes ne connaissent pratiquement pas d'inflexion, dans leur taux d'accroissement.

Dans la région parisienne, les départements qui voient leur progression se ralentir (ou, dans le cas de Paris, leur régression s'accroître) sont les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, Paris et la Seine-Saint-Denis (diminution d'un à deux points du taux d'accroissement annuel) et, à un degré moindre, les Yvelines (diminution d'un demi-point). Le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne ont progressé au même rythme entre 1954 et 1962 qu'entre 1962 et 1968 tandis que l'Essonne accélérât très fortement sa croissance déjà exceptionnelle (taux passant de 4,8 % à 6,7 % par an).

Tous les départements de la frontière du Nord-Est voient leur croissance se ralentir, d'un à deux points pour la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse, moins d'un point pour le Pas-de-Calais, le Nord, l'Aisne et les Ardennes.

Certains départements de la couronne entourant la région parisienne enregistrent des accélérations que le découpage par région de programme laisse inaperçues : l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, l'Yonne, la Marne et l'Oise (augmentation d'un demi à un point du taux d'accroissement annuel).

Dans l'Ouest, il faut noter la légère augmentation de la croissance démographique de l'Ille-et-Vilaine, de l'Orne et de la Mayenne, par opposition à la stabilité de l'évolution enregistrée dans les autres départements de Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

Dans le Massif Central, le Puy-de-Dôme accentue sa progression (taux d'accroissement annuel en augmentation d'un demi-point d'une période intercensitaire à l'autre).

Résumé des principales conclusions aux niveaux régional et départemental

Les principaux enseignements qu'on peut tirer des premiers résultats du recensement de mars 1968 sont les suivants :

— Progression considérable du Midi de la France ; cette progression, non seulement concerne des régions déjà en rapide croissance démographique (Provence-Côte-d'Azur), mais s'étend à des régions dont la croissance était jusque-là moyenne (Languedoc-Roussillon) ou même faible (Midi-Pyrénées et Aquitaine).

— Légère accélération de la croissance démographique déjà élevée de la région Rhône-Alpes ;

— Croissance démographique encore rapide de la région parisienne mais ralentissement très notable de cette croissance ; accélération de l'expansion démographique des départements de la couronne entourant la région parisienne, sans toutefois que cette expansion compense le ralentissement de la région parisienne ;

— Coup d'arrêt très brutal dans la progression démographique de la Lorraine et assez sensible dans la région du Nord. Ces deux régions ne doivent plus leur développement démographique — devenu maintenant médiocre — qu'à leur fort excédent naturel ;

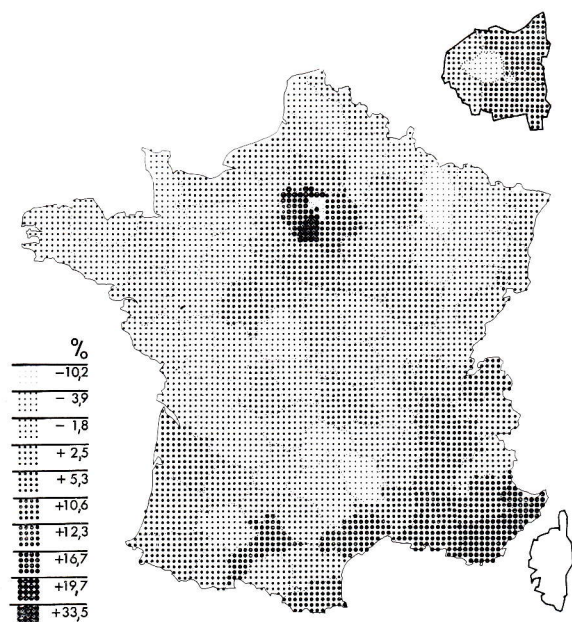
— Légère amélioration dans l'Ouest où le solde des échanges migratoires devient moins défavorable ; l'Ille-et-Vilaine enregistre même un solde migratoire légèrement positif entre 1962 et 1968 (+ 0,2 % par an contre — 0,1 % entre 1954 et 1962).

— Stabilité des tendances généralement peu favorables dans le Massif Central (Puy-de-Dôme excepté).

G. G.

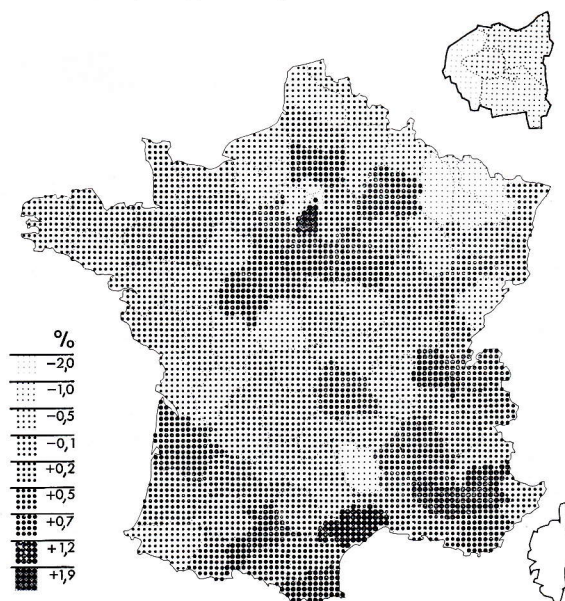
CARTE N° 3

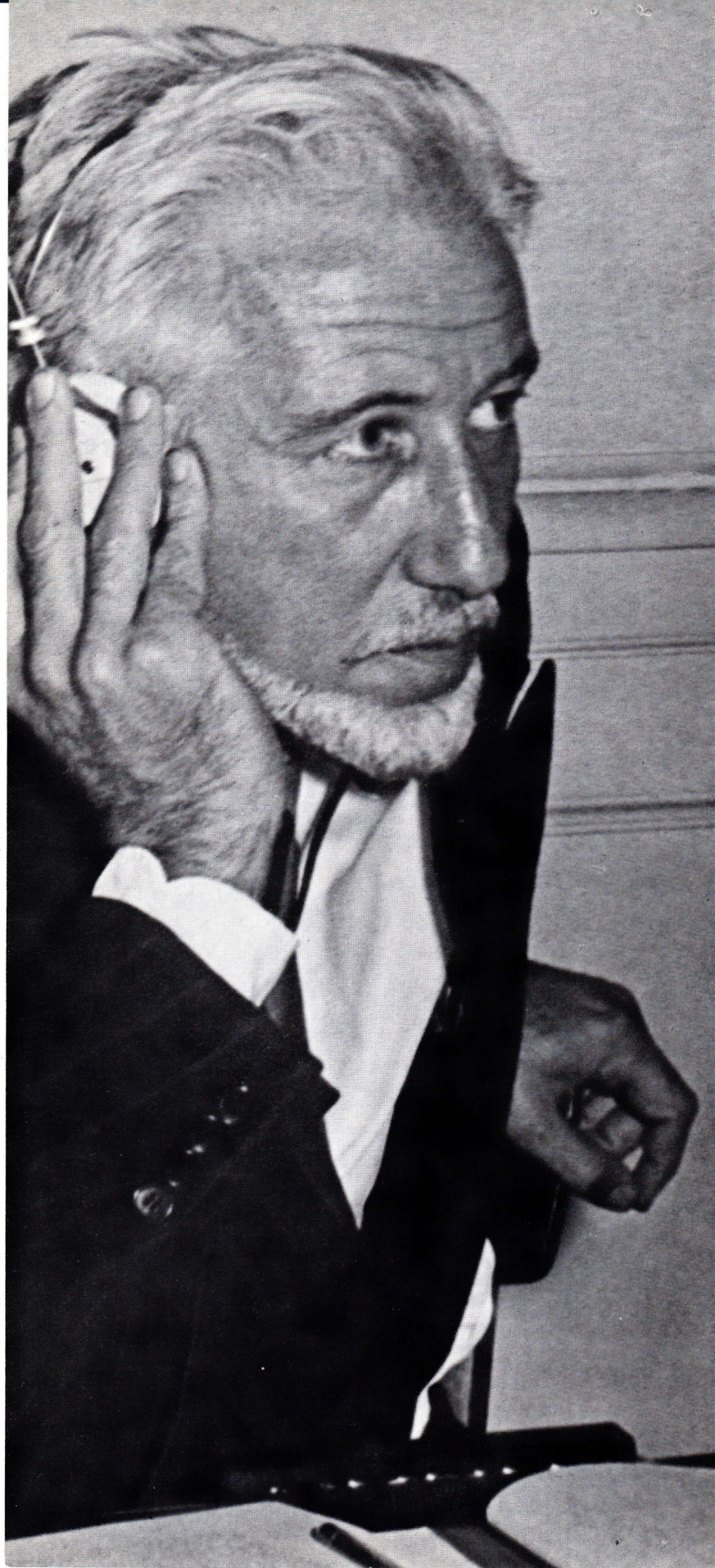
Solde migratoire (en valeur relative) entre 1962 et 1968 par département. Plus le grisé est fort, plus l'immigration a été importante par rapport à l'émigration dans cette période.



CARTE N° 4

Variation du taux d'accroissement moyen annuel de la population totale entre les périodes 1954 et 1962 et 1962 et 1968 par département. Plus le grisé est fort, plus le rythme d'accroissement de la population s'est accentué au cours de la période 1962-1968 par rapport à la période 1954-1962.





Qu'as-tu

●

Au moment de la parution de son livre « Arcadie », publié aux éditions SEDEIS, M. Bertrand de Jouvenel a bien voulu autoriser la revue « 2000 » à en publier quelques pages. Les passages qui sont reproduits ici sont extraits du dernier chapitre intitulé « Le jardinier de la Terre ».

M. Bertrand de Jouvenel est une des personnalités les plus éminentes de la recherche prospective tant en France qu'à l'étranger. Il anime les activités du groupe « Futuribles », qui envisage les transformations à venir en matière économique, politique ou sociale, et dirige la revue « Analyse et Prévision » que publient aussi les éditions SEDEIS. (*)

(*) Éditions SEDEIS, 205 boulevard Saint-Germain, Paris.

●

fait de la terre ?

Bertrand de JOUVENEL

L'homme ambitionne maintenant de coloniser les planètes. Ce rêve pose le problème de sa survie dans un milieu bien différent de celui qui nous est familier. Se poser sur la Lune n'est que le premier pas, et déjà, pour le franchir, les explorateurs devront se munir bien autrement que leurs prédécesseurs, les aventuriers qui s'enfonçaient dans les déserts torrides ou glaciaux de notre Terre. L'air même, que nous trouvons partout sur notre planète sans même y penser, est provision qu'il nous faut emporter pour ces nouvelles aventures, et procurer sa régénération est la clé indispensable à l'exploration.

Pour inhospitalière que soit la Lune, les autres planètes promettent d'être pires. Sur la Lune il y a des manques dont on peut concevoir qu'il y soit remédié par des « importations » ; les planètes, nous dit-on, sont d'une hostilité beaucoup plus active parce qu'il y règne des forces élémentaires capables d'anéantir les hommes.

Les lieux où nous expédions des hommes sélectionnés pour leurs qualités n'ont aucun rapport avec les Iles Fortunées de l'imagination médiévale, mais ressemblent plutôt à l'enfer où elle consignait alors les méchants. Je ne conteste pas que l'esprit humain soit capable de répondre peu à peu au défi de milieux si hostiles. Mais nombreux seront les moments où les plus durs de ces explorateurs futurs soupireront après les douceurs de la Terre.

Nous assistons au début d'une époque : celle de la recherche au-delà des confins de notre atmosphère ; puisse-t-elle être aussi celle de notre éveil aux richesses de notre planète.

Au moment où nous apprenons les prodiges que doivent accomplir nos ingénieurs et nos chimistes pour reproduire dans la microcapsule des astronautes les conditions dont nous jouissons librement dans la vaste capsule de l'atmosphère terrestre, n'est-ce pas le moment de nous émerveiller et d'éprouver un tendre respect pour le séjour de notre espèce ?

La prodigalité de la Terre, nous ne le savons que trop, n'a pas empêché la plupart des hommes dans le passé et, hélas ! aujourd'hui encore, d'y vivre misérablement. Pourquoi ? Parce qu'ils étaient aveugles aux ressources qui s'offraient. Nous sommes guéris de cet aveuglement, du moins dans les pays avancés. Ne souffrons-nous pas, cependant, d'une autre cécité nous empêchant d'apprécier et goûter comme nous le devrions les biens de ce monde ? De cet aveuglement vient que nous

prisons mal notre héritage, que nous sommes indifférents à sa détérioration et que nous ne réunissons pas à l'améliorer.

Nous nous flattons d'être maîtres de la Terre. Mais un propriétaire ne doit-il pas être le gestionnaire de son domaine ? Ne doit-il pas le soigner aussi bien que l'utiliser ? Ne se délecte-t-il pas de sa beauté en même temps qu'il jouit de ses fruits ?

« Le Seigneur a placé l'Homme dans un jardin de délices, afin qu'il le cultive et le soigne » (*Genèse*, 2, 15). Ce qui veut dire, selon moi, que la Terre nous a été donnée pour notre utilité et notre délectation, mais aussi qu'elle a été confiée à notre garde que pour nous en soyions les surveillants et les jardiniers.

Une démarche plus naturaliste amène à la même recommandation. Au cours de centaines de millions d'années, des systèmes vivants toujours plus complexes — les organismes — se sont dégagés de l'informe gelée des origines. Dans ce grand processus évolutif, supériorité n'a pas été synonyme d'indépendance. Les formes de vie qui ont montré le plus de capacités dépendent pour leur existence même de celles qui en ont montré le moins. L'animal, qui est capable de se mouvoir, est le parasite des plantes, et cela vaut pour nous, malgré nos succès et notre orgueil. Un mode d'existence qui nous confine dans les villes où nous ne rencontrons aucune forme de vie autre que la nôtre, peut nous être de mauvais conseil si nous devons adopter une politique d'équilibre écologique.

En très peu de générations, la Terre est devenue fort petite. Il y a moins de cinq siècles que l'homme a réussi à en faire le tour. A l'époque de Napoléon, les déplacements humains n'étaient toujours pas plus rapides, que ce soit sur terre ou sur mer, qu'ils ne l'avaient été au temps de la Grèce classique. Le rétrécissement de la Terre a commencé avec la vapeur, et a été accéléré par l'avion, qui a exactement mon âge.

Nous pouvons aujourd'hui photographier notre planète depuis l'espace extérieur, et son image figure au-dessus de notre cheminée, à côté de celle de notre maison. Ne conviendrait-il pas que nous la chérissions comme cette dernière ? Nous avons su domestiquer les forces de la nature avec toujours plus d'efficacité : cela doit-il seulement nous emplir d'orgueil ? Ne devrions-nous pas en éprouver un respect attendri pour la vulnérabilité du système dont dépend notre existence ?

Dans un jardin où tout leur semble permis, les petits enfants se conduisent avec une brutalité irréfléchie ; et parce qu'ils sont si petits, ils ne font qu'un mal limité. Mais nous qui avons grandi, possédons de tels pouvoirs que nous ne pouvons nous permettre une telle brutalité. Le temps est venu pour nous de cultiver notre jardin.

Plus nous nous considérons comme les maîtres de la Terre, plus nous devons nous soucier d'en assurer la prudente gestion.

Cette gestion, telle que je l'entends, s'étend des plus larges aux plus étroits des cadres de notre vie : il nous faut reconnaître, et que l'atmosphère de la planète est de loin le plus essentiel de nos biens, et que ce que nous apercevons de notre fenêtre joue un rôle important dans notre bien-être et notre formation.

Les animaux utilisent leur environnement selon la sollicitation de leurs besoins, et sans se soucier des dégâts qu'ils provoquent ni des souillures qu'ils laissent derrière eux. Il existe à cela quelques rares exceptions, parmi lesquelles l'Homme ne tient pas un rang prééminent. L'Homme est fondamentalement une bête sans soin ; c'est ce que les femmes ont toujours pensé, et c'est contre quoi elles ont lutté au sein de leur foyer. Je me permets de suggérer que l'extension de cette même lutte à la planète, qui est aussi notre demeure, est une des grandes exigences de l'époque.

La langage que nous employons à propos de la Nature est alarmant ; nous parlons de sa conquête, de son exploitation : de pareils termes ont des connotations de brutalité, de mésusage. Nous sommes en vérité coupables de ces péchés, et il se pourrait bien que nos descendants en subissent les conséquences.

C'est comme « entrepreneur » que l'Homme a fait les progrès les plus évidents, c'est-à-dire dans la capacité qu'il a de prévoir de fort loin la fourniture de services futurs, en vue de quoi il assemble nettement, d'abord dans son esprit, ensuite dans les faits, toute une variété d'ingrédients.

Je viens d'employer le mot « nettement » qui semble contradictoire avec mon reproche antérieur de manque de soin. Mais les deux attributs sont en vérité compatibles. L'homme qui a un projet en tête apporte une extrême attention à tenir compte des nécessités, il met le plus grand soin à l'enchaînement adéquat des parties, il fait preuve de l'esprit le plus ordonné en ce qui touche à son projet ; mais il ne se soucie point de ce qui n'en relève pas, et, par conséquent, se conduit à cet égard avec négligence.

Une illustration frappante en est offerte par l'exploitation à ciel ouvert des mines du Kentucky, telle que la décrit John O'Callaghan : « Le procédé consiste à pratiquer à flanc de coteau des incisions de douze mètres de large mettant à nu la veine de charbon aussitôt fouillée par une pelle mécanique ; ainsi les décolleteuses déchirent la terre et rejettent dans la vallée des centaines de tonnes de rochers, de terre et d'arbres brisés, qui ont englouti des maisons et menacent d'en engloutir d'autres ¹ ».

Nous avons ici un parfait exemple de comportement à la fois net et brouillon. La couche de terre, nettement découpée, est déversée au petit bonheur. Du point de vue de l'intérieur, l'opération est entièrement nette : le gâchis qu'elle provoque dans la vallée n'est pas son affaire. Il a un but bien défini, qui est d'extraire le charbon par les moyens les plus efficaces ; que ces derniers impliquent que la nature soit brutalisée et que l'environnement soit souillé, voilà qui est à ses yeux hors de propos.

La première pensée qui nous vient à l'esprit est que cette destruction illustre les méfaits du capitalisme : hélas ! la racine du mal est bien plus profonde ! Elle réside dans l'esprit même de l'opération, dont le but exclusif est d'extraire ce charbon au moindre coût. Dans le cas de l'entreprise privée, le principe du moindre coût est inséparable de la notion de profit, mais il est tout aussi important dans celui de l'entreprise publique, où il est inséparable de la notion de service.

Le 21 octobre 1966, cent quarante-quatre personnes du village d'Aberfan (Pays de Galles), parmi lesquelles cent seize enfants, périrent écrasées par le glissement soudain d'une montagne de déchets miniers accumulés durant des années. Cet énorme terril, de l'ordre d'un million de tonnes, d'une hauteur de deux cent quarante mètres, dominait le village, jusqu'au moment où il s'écroula sur lui. L'accumulation imprévoyante de cette masse menaçante était-elle un effet de l'esprit de lucre de l'entreprise capitaliste ? non pas : en Grande-Bretagne, les mines de charbon ont été nationalisées il y a vingt ans ; elles ne sont pas gérées dans la perspective du profit. Pourtant, l'absence du motif de profit ne modifie pas l'obligation spécifique de ceux qui gèrent les mines : extraire le charbon au moindre coût. Le zèle même qu'ils apportent à remplir cette tâche tend à leur en faire perdre de vue les effets secondaires, réels ou potentiels.

Ce que je voudrais souligner, c'est que nous détériorons notre environnement, non seulement comme individus, lorsque nous nous conduisons comme des brutes ignorantes, mais aussi en tant qu'agents au service d'une fonction sociale utile, quand nous conduisons les opérations d'une manière qui est rationnelle relativement à notre objectif, mais irréfléchie et dommageable du point de vue de l'ensemble...

Il est à la mode de spéculer sur les transformations que pourrait apporter un « nouvel âge du loisir ». Qu'il me soit permis de souligner que, même les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, le travail, trajets compris, n'absorbe que quelque 10 % du temps de tous les membres de la société. Chaque fois que je dis cela, je surprends ; mais la chose peut aisément être vérifiée. Attribuons 2 200 heures par an au travail, trajets compris, remarquons que cela n'affecte que 42 % de la population, divisons par le total obtenu le nombre d'heures vécues par tous : cela donne environ 10 %. L'essentiel des 90 % qui restent est passé à la maison ou dans le voisinage. Admettons que les congés payés passés loin du domicile vont prendre une part encore plus importante et qu'ils concernent le groupe tout entier : même alors, il reste que 80 % du temps vécu sera passé à la maison ou dans le voisinage.

L'importance des aménités disponibles dans ce voisinage est donc évidente. Les maisons que nous habitons devront donner sur un ensemble agréable de terrains de jeux pour les enfants, d'installations récréatives pour les adolescents et les adultes, de promenades pour les personnes âgées et de paysages à travers lesquels les enfants puissent en toute sécurité se rendre à l'école. Il faudrait que les tunnels empruntés par ceux qui gagnent leur vie pour aller au travail et en revenir soient masqués. Il est à présumer que, pour un certain temps encore, il nous faudra penser à des routes dans ce but, quoique les chemins de fers souterrains aillent évidemment plus dans le sens du progrès. Quand ces derniers seront universellement répandus, des abris devront être fournis dans lesquels les voitures pourront disparaître à la vue ; ce ne sont des instruments efficaces que lorsque le propos du mouvement est individualisé. Compte tenu de la place que devra avoir l'enseignement dans la vie d'une famille, les maisons devront se grouper autour des écoles et des terrains de jeu, et si nous voulons avoir de vraies villes, c'est aux capacités potentielles de ces

¹ Manchester Guardian Weekly, 10 juillet 1965.

écoles et de ces terrains que la communauté devra adapter sa taille. Et c'est autour des « lieux à vivre » que les lieux de travail devront se situer.

Ce que je veux souligner, c'est que le changement technologique détermine ce qui est favorable, et non pas ce qui est agréable. Que l'on vive en 1768 ou en 1968, une pièce agréable, une vue reposante, une promenade plaisante, un beau lieu de réunion, ne sont guère différents. Ce n'est pas ce qui est désirable qui change, mais — et fort heureusement — notre capacité de le fournir à un pourcentage toujours plus élevé de la population. Nos accomplissements dans cette direction seraient beaucoup plus importants si notre pensée était moins confuse. Il est absurde de considérer l'accroissement de nos possibilités technologiques autrement que comme un grand bienfait ; si les gens souffrent de conditions de vie fâcheuses ou monstrueuses, cela vient de ce que nous n'avons pas fait bon usage des chances que nous offraient la technologie. En même temps, il est tout aussi absurde de croire que le progrès technologique détermine ce que l'on doit goûter. La technologie est ici pour servir ; c'est, ou ce devrait être, la servante de l'amenité.

On reproche souvent aux architectes de ne pas faire un emploi suffisant des nouveaux moyens que la technologie met à leur service. Je n'ai pas qualité pour décider de la pertinence de ce jugement. Mais j'en formulerais un autre, que je suis prêt à défendre avec vigueur. A mon goût, les architectes sont beaucoup trop soucieux d'imiter les ingénieurs. Quand il s'est agi de nous fournir des moyens, les ingénieurs ont su faire des prodiges ; mais ils sont mauvais juges des aménités. Si nous les laissons faire, ils nous conduiront dans la direction opposée à celle de la vie agréable.

Illustrons. Je traverse plus vite l'Atlantique dans un avion que sur un bateau. Cela n'implique pas, bien au contraire, que mon confort soit plus grand dans l'avion. Les astronautes vont là où l'homme n'est jamais allé ; cela n'implique pas qu'ils soient plus à l'aise dans leur capsule que je ne le suis dans mon bureau ; encore une fois : bien au contraire. Si maintenant l'architecte s'inspire d'une capsule de fusée, il risque de construire quelque chose qui sera plus impressionnant pour la vue que plaisant pour la vie de tous les jours.

L'ingénieur et l'architecte travaillent dans des secteurs tout-à-fait différents : le premier a pour tâche d'étendre nos possibilités, le second d'utiliser ces possibilités pour élargir le cadre de la bonne vie. Ce qu'est cette bonne vie ne change pas avec la technologie. L'ingénieur et l'architecte nous servent ici à symboliser deux attitudes mentales dont chacune a sa validité selon le temps et le lieu. Il paraît raisonnable d'estimer que, là où la population vit très pauvrement, il faut insister sur l'efficacité, tandis que lorsque l'abondance vient, l'amenité doit prendre la première place. Chose étrange, l'agrément de la vie ne semble en aucune façon augmenter au même rythme que notre productivité. A notre époque d'efficacité, ceux dont la tâche propre est de fournir des aménités sont si dépourvus d'idées qu'ils en viennent à imiter les ingénieurs.

Il est certain que l'architecte ne manque pas de données quant aux qualités que doit avoir l'environnement physique pour contribuer à la bonne vie. Il peut premièrement trouver des indications de ce genre dans le témoignage de civilisations du passé. Il peut observer quel type de cadre physique les riches ont toujours su inventer à leur propre usage, et noter leur goût du paysage, qui était certainement plus prononcé dans les sociétés d'Asie que dans celles d'Europe (voyez ce que Needham dit à ce sujet dans son grand ouvrage). Deuxièmement, il peut remarquer ce que recherchent les touristes : d'une part, des cités anciennes qui attestent le talent qu'avaient alors les archi-

tectes de dessiner un environnement humain, de l'autre des environnements naturels, « non gâtés », comme dit la publicité. Et il faut remarquer que ces environnements sont des paysages autrefois construits par l'activité humaine.

Pour résumer ce que j'ai à dire : les hommes n'ont pas tant changé que ce qui leur donne du plaisir ait changé. Ce qui a changé, c'est que nous avons maintenant la possibilité de procurer ce plaisir au plus grand nombre.

J'ai récemment visité Varsovie pour la première fois depuis le début de la dernière guerre, époque où j'étais auprès de l'armée polonaise. J'ai été énormément impressionné par la reconstruction de la vieille ville et par la restauration des immeubles des XVII^e et XVIII^e siècles — non seulement des édifices publics, mais aussi des maisons privées — qui ont retrouvé leur état de jadis, et même mieux. Cette entreprise fantastique a commencé à une époque d'extrême misère, après que la Pologne eût souffert d'immenses destructions. Ce fut un effort héroïque. Comme je demandais que l'on m'expliquât la priorité donnée à cette tâche, on me fit diverses réponses, dont toutes contenaient un élément commun : la beauté est un bien public, et elle a une influence formatrice.

Dans nos pays bien plus riches, ne pouvons-nous pas nous permettre un tel bien public ? N'avons-nous pas besoin de son influence bénéfique ?

Le message de la Maison-Blanche en date du 8 février 1965 est un des documents les plus prometteurs de notre époque. On trouve dans son exorde cette remarquable déclaration : « L'intensification du rythme de l'urbanisation et de la croissance prive déjà de nombreux Américains du droit de vivre dans un environnement décent ».

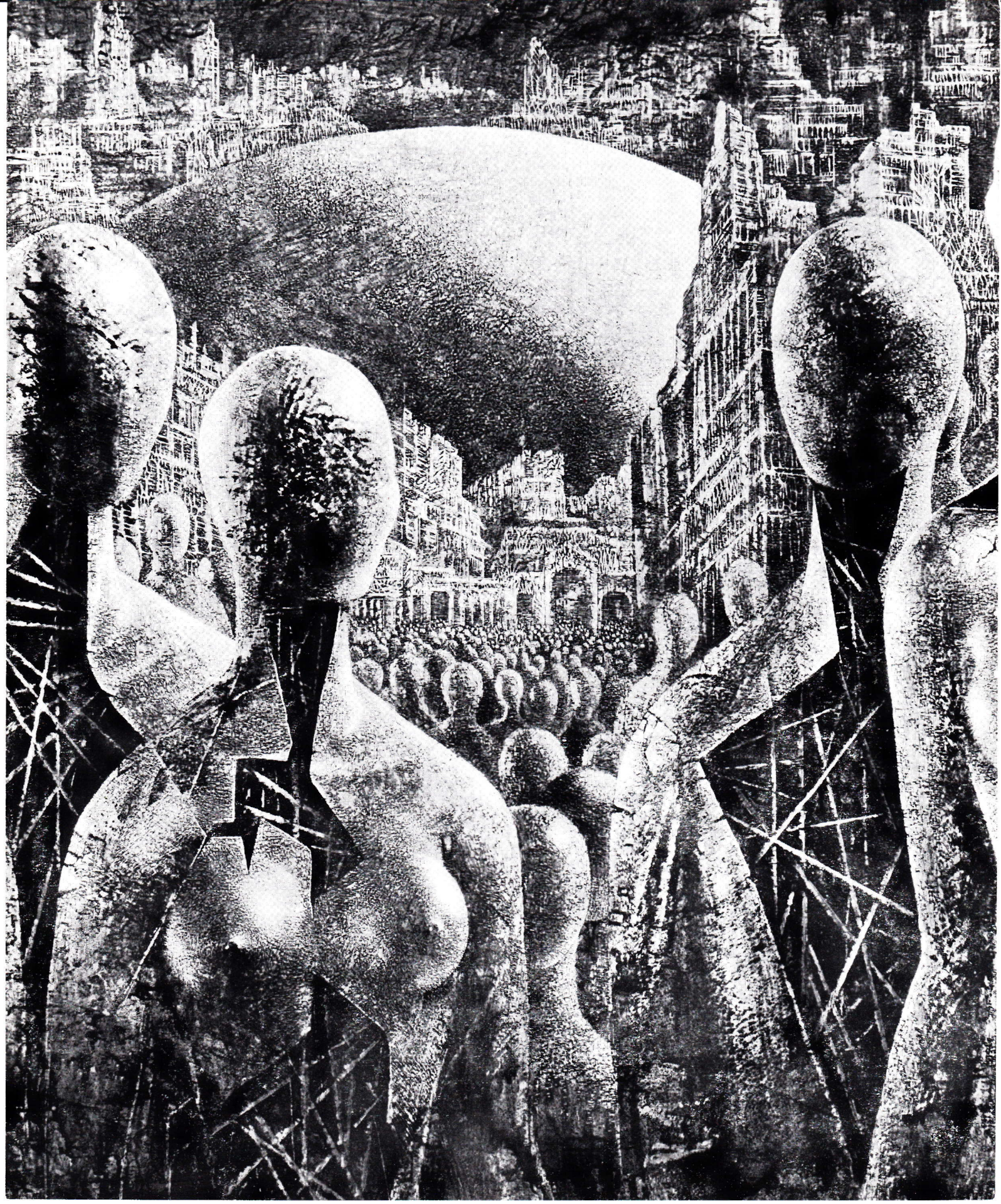
L'idée ici avancée d'un « droit de vivre dans un environnement décent » est de la plus haute importance. Il est évident qu'un tel droit ne peut exister qu'il n'ait pour contrepartie la responsabilité de contribuer à la « décence » de l'environnement. L'homme qui se plaint à utiliser un jouet aussi bruyant que le moteur de bord commet une indécence au même titre que l'industriel qui contamine l'eau — il est même plus coupable, car il n'assure aucun service en échange.

La qualité de notre environnement ne peut être obtenue, maintenue et améliorée que si les gens prennent individuellement conscience qu'un comportement qui lui est dommageable est un comportement indécent. Une telle conscience n'est pas pour le moment répandue. Caïn, après avoir tué Abel, disait : « Suis-je le gardien de mon frère ? ». Nous protestons de même, plus ou moins tacitement, que nous ne sommes pas les gardiens de la Nature, et nous ne prenons pas garde aux blessures que nous infligeons à notre environnement.

Nous pouvons et devons formuler des politiques publiques afin que soient contrôlées toutes les formes de pollution au moyen desquelles nous avilissons notre environnement, et pour que l'on crée des villes harmonieuses ; mais nous n'obtiendrons pas de résultats très impressionnants si l'éducation, dès le premier âge, n'insuffle pas à nos consciences le respect pour les biens de la Terre, biens dont nous dépendons tous, et l'idée que la beauté est le seul accomplissement durable de l'Homme.

Les Etats-Unis, le pays le plus riche de notre monde, devraient, bien sûr, prendre la tête de ce mouvement. Quand l'Italie tenait la même position, à la fin du Moyen Age et au cours de la Renaissance, elle a donné au monde ce qui est encore son patrimoine le plus précieux. N'est-il pas temps pour ses héritiers de l'imiter ?

B. de J.



autoportrait des villes françaises

INTERROGÉS PAR L'IFOP 5 000 CITADINS FRANÇAIS PARLENT DE LEUR VILLE*

L'esprit de système, la paresse de conception, la commodité de gestion conduisent souvent, dans notre pays, comme dans d'autres, à refermer sur elles-mêmes des catégories ; « grandes agglomérations », « métropoles d'équilibre », « capitales régionales » sont des concepts et il est bon qu'il en soit ainsi. Mais il n'est pas inutile de rappeler que les réalités affirment des contrastes et des nuances que le géographe perçoit et que l'administration centrale corrode.

C'est pour percevoir les diversités urbaines qu'à la demande de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, l'Institut Français d'Opinion Publique a effectué une importante enquête auprès des habitants de quinze grandes villes françaises qui y ont décrit leur ville et ses problèmes en forme d'« autoportrait ». Près de 5 000 personnes habitant quinze grandes villes de province ont été longuement interrogées. La revue « 2000 » présente à ses lecteurs les premiers résultats inédits de ce travail. Les chiffres bruts, en cours d'analyse par les sociologues, sont exposés pour moitié dans le présent numéro et pour moitié dans le prochain.

Les quinze grandes villes françaises analysées sont d'abord les métropoles d'équilibre : Bordeaux (277 personnes interrogées) ; Lille-Roubaix-Tourcoing (320) ; Lyon, Saint-Étienne et Grenoble (370, 325 et 200) ; Marseille (320) ; Metz et Nancy (330 et 269) ; Nantes (415) ; Strasbourg (420) ; Toulouse (200). Quatre autres grandes villes ont été jointes à l'enquête à la fin de 1967 : Clermont-Ferrand (200), Nice (200), Rennes (200), et Rouen (269).

Ce choix des villes a été effectué en fonction des préoccupations des Pouvoirs Publics : depuis près de trois ans fonctionne le « Groupe central de Planification Urbaine », organe technique chargé d'étudier les grands projets de décision concernant l'aménagement de ces villes : plans de développement géographique, grands équipements de circulation et de transports en commun, nouveaux quartiers d'habitation, développement des centres traditionnels et des villes nouvelles.

Le Groupe central de Planification Urbaine, qui dispose d'un simple secrétariat permanent, travaille dans un esprit de décentralisation : il recueille les études et les projets élaborés dans ces grandes villes à l'initiative des services municipaux ou départementaux, ou par des organismes d'étude mis progressivement en place : agences d'urbanisme d'agglomérations pluri-communales, organismes d'étude d'aires métropolitaines

(OREAM). Il confronte ces projets, recommande des directions d'études nouvelles, propose, dans le cadre du Plan ou du budget annuel, les grandes orientations des efforts de l'Etat. C'est sous son impulsion que sont élaborés des « schémas directeurs d'aménagement » des grandes villes à l'image de celui qui fut réalisé pour la région parisienne en 1965 ; ils permettent à chaque agglomération de projeter son avenir pour les 30 prochaines années.

L'enquête réalisée fournit d'abord une réponse à certaines préoccupations des urbanistes : jusqu'à quel point les habitants des grandes villes se sentent-ils concernés par leur cadre de vie. Aiment-ils la grande ville, leur ville ? La connaissent-ils ? Se l'approprient-ils ? Comment voudraient-ils la voir évoluer ?

L'autre apport essentiel de cette enquête c'est la certitude que les grandes villes de province constituent des milieux très divers. Rien ne permet encore d'expliquer qu'à Marseille ou à Lille, à Rennes ou à Clermont-Ferrand, les habitants aient des opinions, des attitudes ou des comportements contrastés. Mais, c'est un fait, le contraste existe dans tous les domaines.

Dans notre pays l'esprit centralisateur ou simplement « classificateur » est porteur de vues homogènes qui, bien souvent, heurtent les réalités locales ; au contraire, la voie qui consiste à doter chacune des grandes agglomérations d'équipes d'urbanistes travaillant sur place en liaison étroite avec les collectivités locales permet d'écarter les stéréotypes et d'affirmer des situations différentes. Bien connaître ces diversités locales, les comprendre et les admettre, c'est déjà faire le premier pas vers la décentralisation. A ce titre, les résultats de cette enquête doivent être connus.

S.A. et G.W.

Nota : les chiffres et pourcentages que nous donnons ci-dessous doivent être interprétés avec une très grande prudence, étant donné la faible importance des échantillons pour chaque ville. Rappelons à titre d'exemple qu'un pourcentage obtenu sur un échantillon de 300 comprend en réalité une marge d'erreur d'environ $\pm 5\%$. Aussi, 75 % signifie, dans ces conditions : entre 70 et 80 %. La diversité des cadres territoriaux (en particulier l'importance relative des communes-centres et des communes périphériques) ajoute encore à l'incertitude.

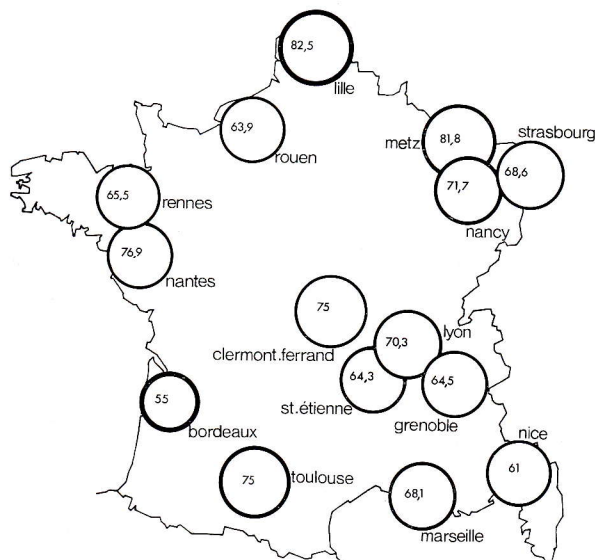
* Commentaires rédigés en collaboration avec M. Jean Gougeon

A - Vous sentez-vous de votre ville ?

● « Vous sentez-vous de votre ville ? »

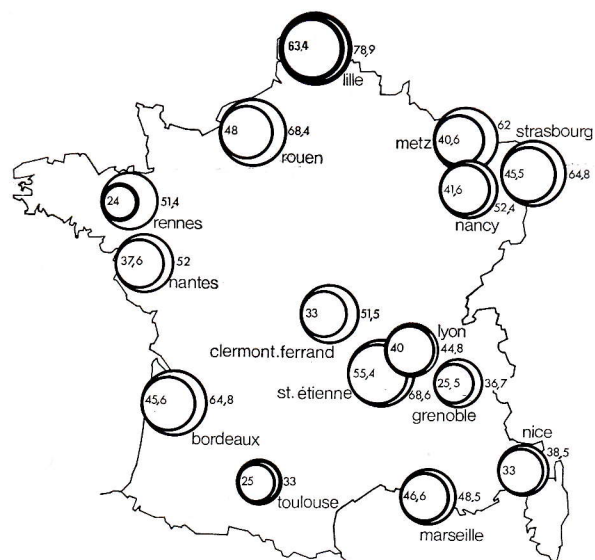
La question posée était : « Vous sentez-vous de Clermont-Ferrand, de Lille, de... ? »

Globalement, 70 % des citoyens se sentent de leur ville. Dans chaque ville, les habitants se sentent en majorité « chez eux ». Entre les villes, existent des écarts sensibles qu'il est d'ailleurs difficile d'expliquer.



L'enquête s'est efforcée de rechercher quelques explications. Il n'y a pas de rapport entre le sentiment d'appartenance et la taille de la ville, et les rapports avec les questions suivantes (lieu de naissance, etc...) ne sont pas évidents.

● « Êtes-vous né dans la ville ou la banlieue ou bien dans le département ? »

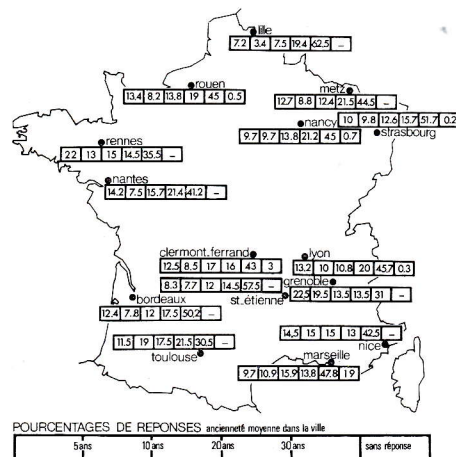


Les réponses font apparaître d'importantes différences de ville à ville. Le cercle extérieur et le chiffre correspondant sont relatifs aux « nés dans le département » (78,9 % des habitants de Lille-Roubaix-Tourcoing sont nés dans le Nord, 33 % seulement des Toulousains en Haute-Garonne, 64,4 % des habitants de Lille-Roubaix-Tourcoing sont nés dans l'agglomération, 24 % des Rennais, 25 % des Toulousains ont cette caractéristique.

● « Depuis combien de temps habitez-vous dans votre ville ? »

au-dessous de 5 ans	de 5 à 10 ans	de 10 à 20 ans	de 20 à 30 ans	au-dessus de 30 ans	sans réponse
11,9 %	9,9 %	12,9 %	17,9 %	47,2 %	0,5 %

Près de la moitié des citoyens ayant plus de 21 ans est installée depuis plus de 30 ans dans sa ville. Cependant on remarque des écarts importants entre les villes.



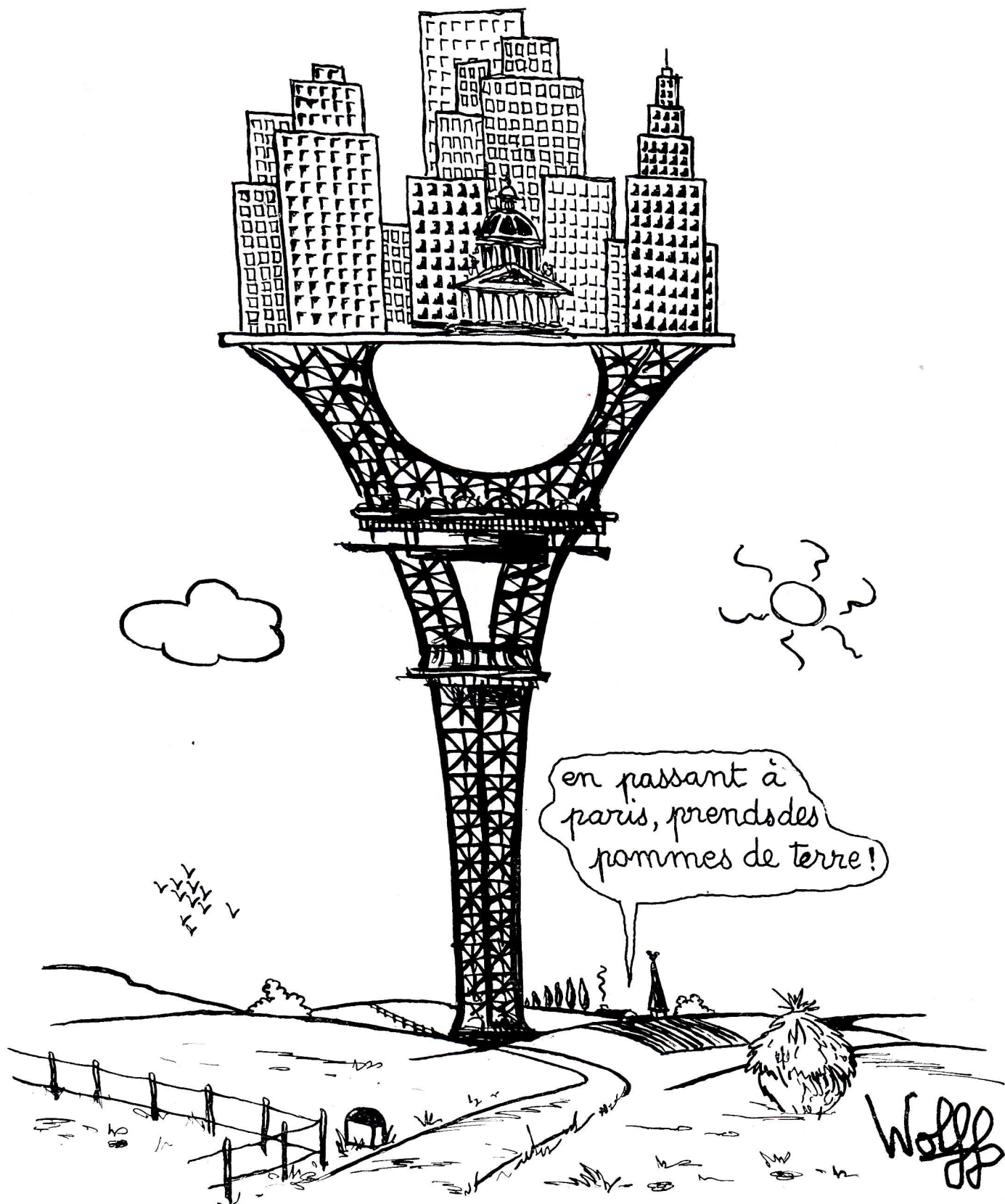
Cette carte permet principalement de dater la croissance de la ville : lorsque le pourcentage des « moins de 5 ans » est élevé, (Grenoble, Rennes...), on peut dire que l'accroissement est un phénomène actuel ; lorsque celui des « plus de 30 ans » est élevé (Lille-Roubaix-Tourcoing, Lyon, Marseille...), l'accroissement est plus ancien. Dans l'ensemble ce sont les « non actifs » et les « industriels » qui sont généralement installés le plus anciennement dans leur ville, puis les ouvriers, ensuite les employés et enfin les cadres dont près d'un quart est arrivé depuis moins de 5 ans : à Rennes, par exemple, 65,2 % des cadres sont installés depuis moins de 10 ans (34,8 % depuis moins de 5 ans) et à Grenoble, 58,6 % (36,6 % depuis moins de 5 ans).

Les chiffres ne font apparaître aucun rapport entre l'ancienneté moyenne de la population dans la ville et l'attachement exprimé à celle-ci.

● Temps moyen pour aller du domicile au centre de la ville.

On pourrait enfin supposer que le sentiment d'appartenance à sa ville est lié à l'impression ressentie de son unité et à l'importance relative de la « banlieue » par rapport à la ville centre.

Les chiffres suivants expriment le temps moyen mis par les habitants de chaque ville pour se rendre de leur domicile au centre de la ville : Lille : 17' 30 ; Metz : 16' 40 ; Strasbourg : 15' ; Nancy : 17' 24 ;



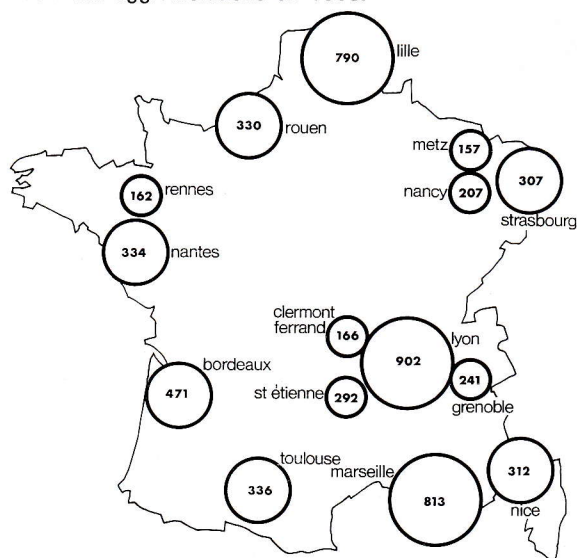
Lyon : 21' ; Clermont-Ferrand : 18'33; St-Etienne : 19'30; Grenoble : 17' ; Nice : 12'45; Marseille : 24'45; Toulouse : 19'16; Bordeaux : 19'30; Nantes : 18,50; Rennes : 17'45; Rouen : 22'. Les variations sont sensibles mais les calculs ne font pas apparaître de rapport défini entre le sentiment d'appartenance à sa ville et l'impression d'unité de la ville telle qu'elle peut être approchée par l'analyse des temps moyens.

Ce sentiment d'appartenance est lié à une multiplicité de facteurs dont beaucoup sont subjectifs. Quoiqu'il en soit, les citadins semblent, dans leur majorité, attachés à leur ville, qu'ils le « sentent » ou non. Mais **connaissent-ils** leur ville ?

B - Taille et croissance de l'agglomération

Rappelons d'abord les faits : on peut classer les agglomérations, au vu de leur chiffre de population, grosso modo en trois catégories : les agglomérations « millionnaires » (entre 750 000 et un million d'habitants), les agglomérations de moins de 300 000 habitants et les agglomérations intermédiaires.

Les surfaces des cercles ci-dessous sont proportionnelles à la population des agglomérations en 1968.

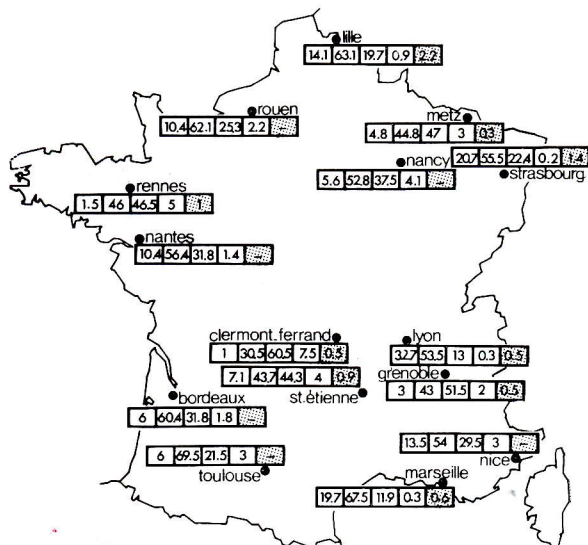


Et revenons maintenant à l'enquête.

● « En pensant à la taille de votre agglomération et au nombre de ses habitants, diriez-vous qu'elle est ce qu'on peut appeler : une très grande ville de taille européenne, une grande ville, une ville moyenne, une petite ville ? ».

En ne situant que leur agglomération, les citadins, dans l'ensemble, respectent la position relative des grandes villes françaises, du moins au plan des populations. On remarquera dans ce classement subjectif que Lyon est la seule agglomération où le tiers des habitants la classent à l'échelle européenne. On notera le contraste entre Strasbourg et Bordeaux : 20 % des Strasbourgeois attribuent à leur ville une importance « européenne » (il est vrai qu'elle abrite des institutions « européennes ») en revanche, presque un tiers des Bordelais considèrent leur ville comme « moyenne ».

Mais les citadins savent-ils exactement quelle est la population de leur agglomération ? La question était posée.



POURCENTAGES DE REPONSES

très grande ville	grande ville	ville moyenne	petite ville	sans opinion
-------------------	--------------	---------------	--------------	--------------

● « Parmi les chiffres de population suivants, quel est, à votre avis, celui qui correspond à la population de votre ville (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nice, etc...) ? »

Les pourcentages obtenus ne sont pas comparables de ville à ville et doivent être interprétés : le chiffre de la population de la ville dont on veut apprécier s'il est connu des habitants peut, comme c'est le cas à Saint-Etienne (292 000 habitants) se trouver à cheval sur deux classes (200 à 300 000 habitants et 300 à 400 000) ; à Grenoble, au contraire, il est exactement au milieu d'une classe.

Les réponses sont les suivantes rassemblées dans un tableau simplifié :

	— de 300 000 h.	entre 300 000 h. et 750 000 h.	+ de 750 000 h.	Sans opinion
Lyon	0,3	14,6	74	11,1
Marseille	0,9	8,1	86	5
Lille	5,9	38,4	41,6	14,1

Bordeaux	5,6	57,1	24,4	12,9
Toulouse	2,5	90	4,5	3
Nantes	23,1	59,7	4,3	12,8
Rouen	43,2	49,5	3,4	4,1
Nice	10	90	4,5	4
Strasbourg	31,2	37,7	6,7	24,5

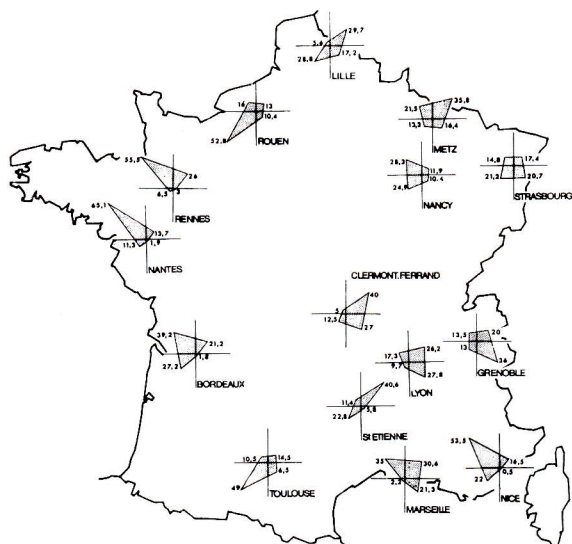
St-Etienne	48,9	33	5,8	12,3
Grenoble	66,5	21	4	8,5
Nancy	68	17,4	6,2	8,2
Clermont-Fd.	79,5	7	5,5	8
Rennes	84	4	0,5	11,5
Metz	76,7	5,4	3,6	14,8

Les calculs font apparaître que dans 7 villes sur 15, plus de la moitié des habitants, compte tenu des « sans opinion » (1), estime le chiffre de la population avec moins de 25 % d'erreur (Rennes, Clermont-Ferrand, Nice, Toulouse, Marseille, Lyon et Nantes). Par ailleurs, à Lille, Rouen, Grenoble et Saint-Etienne, on a tendance à sous-estimer le chiffre de la population, — tandis que dans les villes du Midi : Nice, Marseille, Bordeaux, Toulouse, il est surestimé. Notons également, à quelques exceptions près, que les habitants des banlieues ont plus tendance à surestimer le chiffre de la population que ceux des centres des villes et inversement. La comparaison avec les résultats de la question précédente tendrait à montrer que pour les citadins l'importance de leur ville n'est pas obligatoirement liée au chiffre de sa population.

● « Pouvez-vous m'indiquer quelle est la partie de... (ville et banlieue prises ensemble) qui se développe le plus ? »

(On présentait à l'interviewé un carton représentant le plan muet de son agglomération, divisée en quatre zones, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest, par deux axes Nord-Sud et Est-Ouest).

Les résultats permettent de dresser des silhouettes de villes, représentant la croissance de chaque agglomération telle qu'elle est perçue par ses habitants.



Il appartient aux géographes d'analyser les réponses pour savoir si elles correspondent à une réalité actuelle ou si elles sont l'expression d'une réalité passée. On peut seulement noter que les plus grosses agglomérations semblent, d'après leurs habitants, se développer de façon plus homogène que les autres villes qui, elles, ont généralement un axe ou une direction privilégiée de développement, encore qu'il faille là tenir compte des obstacles naturels au développement des villes.

Étudions maintenant les réponses des habitants sur les perspectives d'avenir :

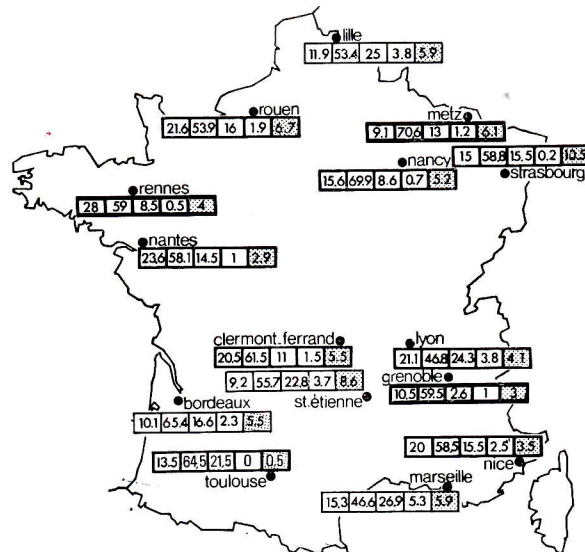
(1) Si l'on fait abstraction des 24,5 % de « sans opinion » à Strasbourg, les Strasbourgeois situent presque parfaitement le chiffre de population de leur ville.

● « En 1946 il y avait... habitants dans l'agglomération de... Actuellement il y en a... Vous personnellement, cet accroissement vous paraît-il :

Une très bonne chose	Plutôt une bonne chose	Plutôt une mauvaise chose	Une très mauvaise chose	Sans opinion
16,1 %	55,7 %	20,3 %	2,7 %	5,2 %

Dans l'ensemble, la population est en majorité favorable à la croissance urbaine.

Dans la carte ci-dessous les villes sont réparties en trois classes, correspondant aux différents taux d'accroissement réel des populations pendant la période 1946-1966.



POURCENTAGES DE REPONSES

très bonne	bonne	mauvaise	très mauvaise	sans opinion
moins de 25 %	entre 25 et 50 %	plus de 50 %		

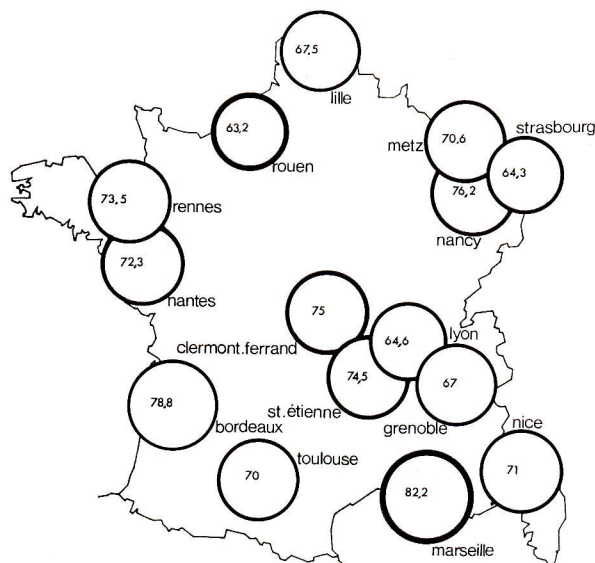
On remarque que dans chaque ville les habitants se déclarent en majorité favorables à l'accroissement démographique ; cependant les très grandes apparaissent comme nettement moins favorables. En revanche, les villes grandes et moyennes, qui ont eu un accroissement relativement important, seraient les plus favorables. Dans cette catégorie, pourtant, Grenoble et Metz semblent avoir eu un accroissement trop brutal et massif pour souhaiter qu'il se prolonge. Soulignons à ce propos que les « cadres » et les « industriels » sont plus favorables à l'accroissement urbain que les employés et ceux-ci plus que les ouvriers et les « non actifs ».

Il est intéressant de se demander si, à travers ces réponses, les habitants sont favorables à la croissance de leur ville seulement, ou si c'est à l'expansion de la croissance urbaine en général qu'ils sont favorables. Tel est l'objet de la question suivante.

● « Pensez-vous qu'on soit en mesure d'aménager, dans l'avenir, des villes à la fois plus grandes qu'à l'heure actuelle et où les conditions de vie seront plus faciles qu'aujourd'hui ? »

L'optimisme est, là encore, partout de mise, puisque 71,3 % des citadins répondent par l'affirmative; cependant, on ne peut considérer, au vu de ces réponses, que ce sont les citadins les plus favorables à l'accroissement de leur ville qui sont les plus enclins à faire confiance à la civilisation urbaine. Il est par ailleurs intéressant de noter que les « banlieusards » seraient moins enclins à l'optimisme que les habitants des villes.

Si l'on se réfère à des enquêtes plus anciennes (IFOP, « L'Aménagement du Territoire et l'Action Régionale », 1963), on remarque que l'accroissement urbain était beaucoup plus accepté par les citadins des grandes villes que par la moyenne des Français, dont 57 % déclaraient alors qu'il était « déraisonnable » et 61 % que c'était « une chose à éviter ».



Dans cette enquête de 1963, il était également demandé aux Français si, à leur avis, il était souhaitable qu'il y ait en France davantage de villes de plus de 500 000 habitants et de villes de 100 000 à 500 000 habitants. Les pourcentages favorables étaient les suivants (1) :

Habitants	1) Pour les villes de 500 000 h.	2) Pour les villes de 100 000 à 500 000 h.
Villes de moins de 2 000 h.	15 %	36 %
Villes de 2 000 à 5 000 h.	17 %	32 %
Villes de 5 001 à 20 000 h.	19 %	40 %
Villes de 20 001 à 100 000 h.	22 %	47 %
Villes de plus de 100 000 h.	30 %	53 %

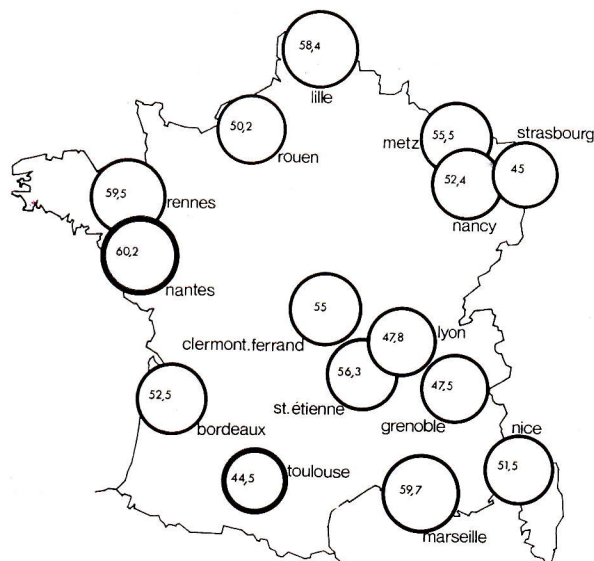
L'idée de l'existence de grandes villes semble donc être mieux acceptée en 1968 qu'en 1963.

(1) Hommes seulement.

C - La vie dans la ville

Lorsque les personnes interrogées répondent en majorité par l'affirmative à la question : « Pensez-vous qu'on soit dans l'avenir en mesure d'aménager des villes à la fois plus grandes qu'à l'heure actuelle et où les conditions de vie seront plus faciles qu'aujourd'hui », elles colorent d'optimisme l'avenir social de leur ville et ses conditions de fonctionnement. Cet optimisme peut être expliqué et nuancé par les 4 questions suivantes.

● « A votre avis, dans 20 ans vivra-t-on mieux ou moins bien que maintenant dans l'agglomération de... ? »



Les réponses, détaillées par ville sur la carte, donnent un léger avantage aux « mieux » (53,2 %) par rapport aux « moins bien » (46,8 %). Ceux qui pensent que dans 20 ans on vivra mieux dans leur ville sont également souvent ceux qui pensent que, dans l'avenir, on pourra construire des villes plus grandes et où l'on vivra mieux. Les cadres sont plus optimistes (63,8 %) que les « non actifs » (45,3 %) et les ouvriers (52 %). Cependant, entre les villes les écarts sont assez faibles et peu significatifs : à Nantes, Marseille, Rennes et Lille on semble plus optimiste face à l'avenir; à Toulouse, Strasbourg, Lyon, Grenoble moins optimiste.

● « Pour des gens comme vous, diriez-vous que vivre à... est :

Très agréable	Plutôt agréable	Ni agréable ni désagréable	Plutôt désagréable	Très désagréable	Sans opinion
20,9 %	47,8 %	18 %	10,4 %	2,3 %	0,6 %

Au total, plus des 2/3 des citadins considèrent la vie dans leur cité comme agréable. Il est à remarquer que plus ils ont le sentiment que leur ville est grande et plus ils tendent à considérer que la vie y est agréable. Une des raisons d'optimisme face à l'avenir semble être l'agrément que l'on a aujourd'hui de vivre dans sa ville, car là où l'on est nombreux à estimer que la vie est agréable on est plus enclin à penser qu'on y vivra mieux dans 20 ans.

1968

vivement que je sois
grand pour partir à
la ville!

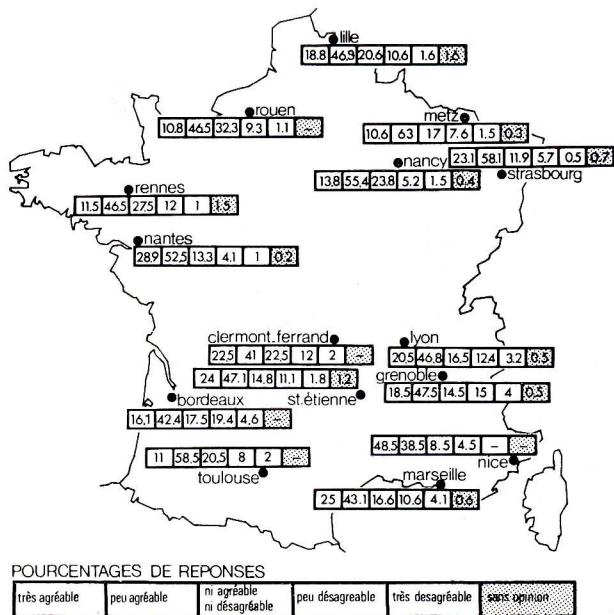


2000

vivement la retraite
que je retourne à la
campagne!



Wolff



Ces corrélations n'existent cependant pas d'une ville à l'autre. On dit se plaire beaucoup plus (que la moyenne) à Nice, Nantes et Strasbourg, et beaucoup moins à Rouen, Rennes et Bordeaux.

● « Vous, personnellement, envisagez-vous de quitter... avant la retraite? »

N'envisagent pas de partir 77,1 %

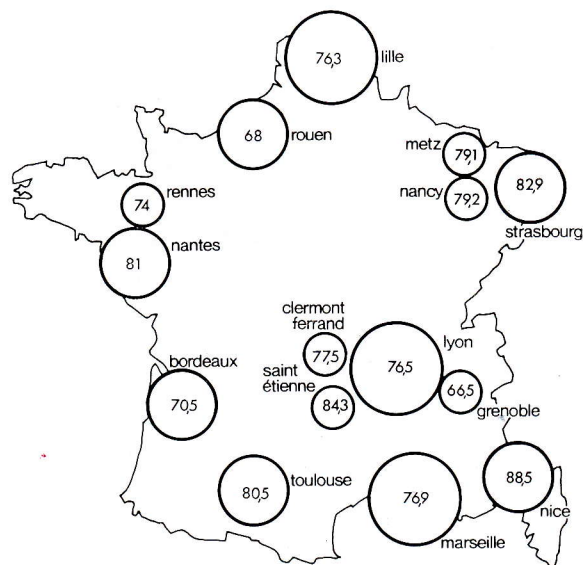
Envisagent de partir, 22,9 %

dont :

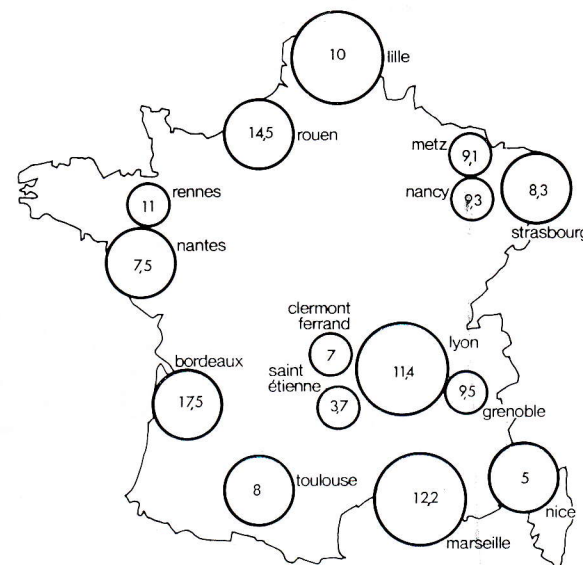
- pour aller à Paris 1,5 %
- pour aller dans une ville plus grande que celle où vous vivez 1,7 %
- dans une ville du même genre 2,8 %
- dans une ville plus petite 6,6 %
- pour aller à la campagne 10,3 %

Les 3/4 des citoyens envisagent de rester dans leur ville, et cela d'autant plus qu'ils sont plus âgés et aussi qu'ils considèrent la vie dans leur ville actuellement comme agréable. C'est le cas notamment pour Nice, Strasbourg et Nantes, et à l'inverse, pour Rennes, Bordeaux, Rouen et Grenoble; Lyon, Marseille et Lille se situent dans la moyenne. D'une façon générale on est moins attiré, semble-t-il, par les grandes concentrations urbaines que par les petites communautés humaines. L'attraction de Paris est minime : elle n'est en tout cas chiffrable que dans les grandes villes ayant entre 250 et 500 000 habitants (sauf St-Etienne et Toulouse). Il faut ici souligner que presque la moitié de ceux qui envisagent de partir iraient à la campagne, et cela d'autant plus qu'on est plus jeune. Cela traduit un désir de fuite de la ville, car la campagne c'est, pour le citoyen, la non-ville.

N'envisagent pas de partir



Envisagent de partir

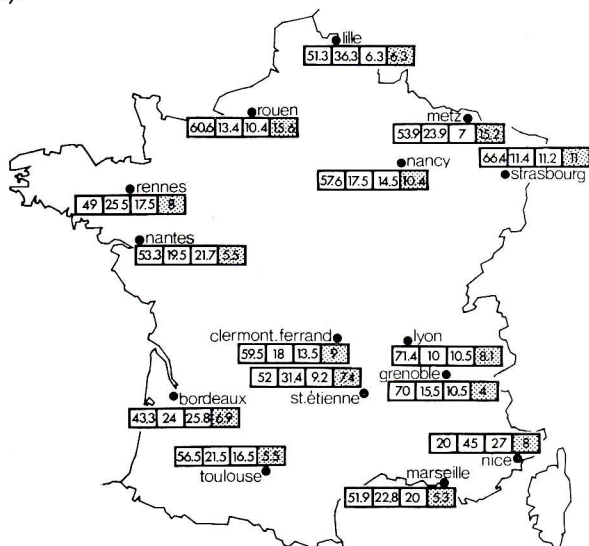


● « Conseilleriez-vous à un jeune en début de carrière de rester dans la ville de..., ou bien de tenter sa chance dans une autre ville, d'aller à Paris? »

D'une façon générale on conseille moins les grandes concentrations urbaines que les petites communautés humaines.

Rester dans la ville	Tenter sa chance dans une autre ville	Aller à Paris	Sans opinion
55,2 %	22,4 %	14,6 %	7,8 %

Si les 3/4 des citadins envisagent de rester dans leur ville, il n'en reste guère plus que la moitié pour conseiller aux jeunes d'en faire autant (48,2 % des « industriels » et 61,4 % des « cadres »). Ce sont en majorité ceux qui pensent que dans 20 ans on vivra mieux dans leur ville. Ceux qui conseillent aux jeunes de partir préfèrent conseiller une autre ville plutôt que Paris (18,4 % des « industriels » conseillent Paris).



POURCENTAGES DE REPONSES

rester dans la ville	tenter sa chance dans une autre ville	aller à paris	sans opinion
----------------------	---------------------------------------	---------------	--------------

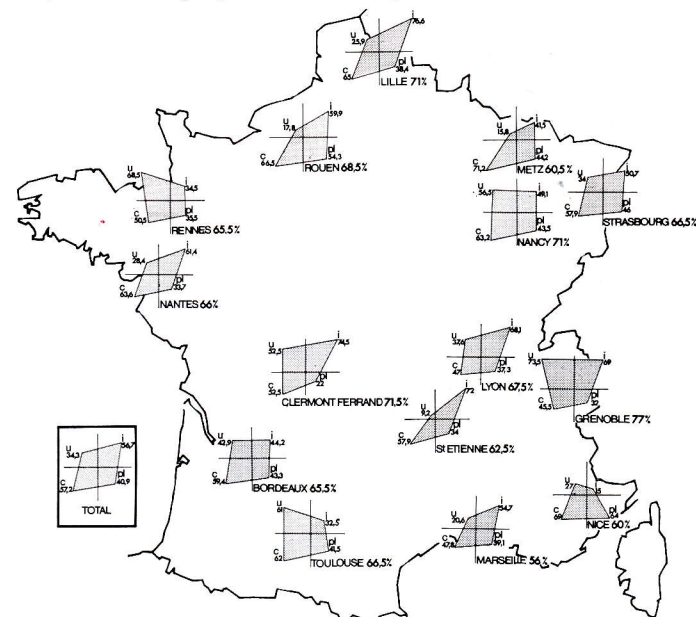
C'est dans les grandes villes de l'Est et à Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Rouen que l'on conseille le plus fermement aux jeunes de rester. On voit très clairement que le fait de trouver la vie plus ou moins agréable actuellement dans la ville ne joue aucun rôle ici. Faut-il voir, dans ces régions, un indice subjectif du dynamisme des agglomérations ?

D - Les milieux qui comptent le plus dans la ville.

● « Parmi les milieux suivants, quels sont les trois qui comptent le plus ici, à... ? »

Les commerçants	57,2 %
Les industriels	56,7 %
Les professions libérales	40,9 %
Les universitaires	34,3 %
Les fonctionnaires	27,9 %
Les promoteurs et les entrepreneurs	24,7 %
Les propriétaires	14,4 %
L'Eglise	13,8 %
Les gens qui font de la politique	13,4 %
Sans opinion	4,1 %

Les « industriels » et les « commerçants » semblent, aux yeux des citadins, jouer un rôle prépondérant et équivalent. A l'inverse, et encore une fois de façon très subjective, les citadins interrogés réagissent de manière différente, selon les villes, à l'égard du rôle des « gens qui font de la politique », ou de l'Eglise. Quant aux universitaires, ils viennent nettement en tête à Grenoble et Rennes et loin derrière à St-Etienne. Si l'on considère les trois premiers groupes cités en priorité dans chaque ville on retrouve partout les « commerçants » et les « industriels », sauf à Toulouse, Rennes et Nice qui, de ce fait, révèlent une physionomie très particulière. Il est possible de distinguer, de ce point de vue, plusieurs types de villes : celles où prédominent (d'après les habitants) :



I : industriels ; U : universitaires ; C : commerçants ; PL : professions libérales. 71 % : rapport des quatre premiers groupes à l'ensemble des groupes cités.

- 1 Les « industriels », puis les « commerçants », puis les « professions libérales » : Lille, Lyon, Marseille et St-Etienne.
- 2 Les « commerçants », puis les « industriels », puis les « professions libérales » : Rouen, Nantes, Bordeaux, Strasbourg.
- 3 Les « universitaires » et les « commerçants » : Toulouse, Nancy et Rennes.
- 4 Les « universitaires » et les « industriels » : Clermont, Grenoble.
- 5 Les « professions libérales » puis les « commerçants » : Nice (promoteurs en 3^e position) et Metz (industriels en 3^e position).

Mais s'agit-il là, malgré une apparente cohérence, d'une représentation purement subjective ou d'une réalité « active » ? Il convient, de toute façon, d'être prudent dans l'interprétation d'une question qui ne s'appliquait pas à un domaine précis.

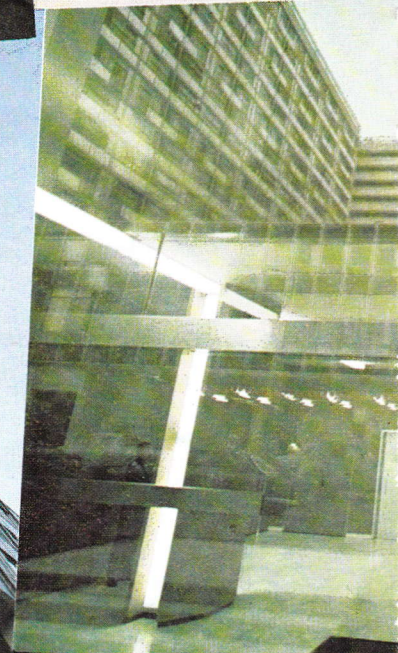
L'enquête a, on le voit, établi clairement des nuances ou même des différences fondamentales entre les agglomérations. Il restera à rechercher des explications à ces différences d'attitudes. Il restera aussi et nous le ferons dans notre prochain numéro à mettre directement l'accent sur le problème de l'aménagement. Les citadins nous diront quels sont les problèmes importants qui se posent à leur agglomération, comment se fait et doit se faire l'aménagement et quelles priorités ils fixeraient s'ils « avaient le pouvoir ».

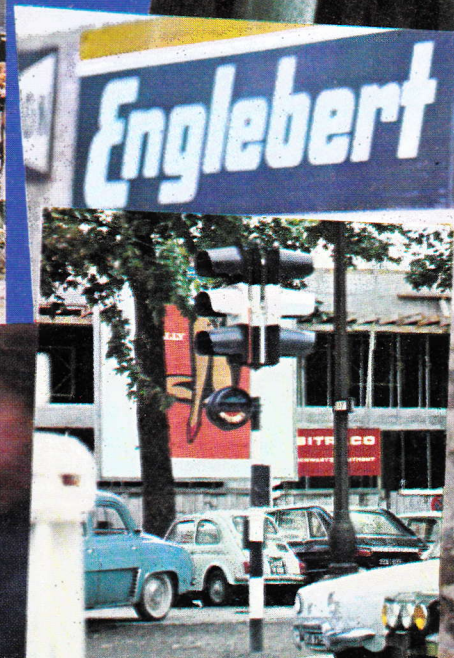
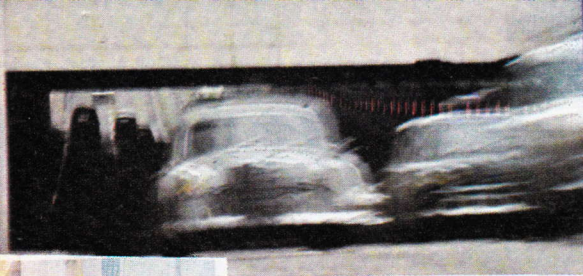


Achetez bien
pour acheter plus



L'expansion
...c'est vous!





LES ENFANTS ET L'AN 2000

UNE ENQUÊTE RÉALISÉE PAR PAUL VIEILLE

« Que sera la société française dans une trentaine d'années, en l'an 2 000 » ? Ce sujet de rédaction libre a été proposé dans le cadre des enquêtes réalisées sur l'avenir vu par les Français (1), à près d'un millier de jeunes élèves des établissements secondaires, à Paris et en province, (Lyon, Grenoble, Nice). Peut-on percevoir la formation d'une vision prospective chez l'enfant ? (l'enquête a porté sur les jeunes de 10 à 13 ans d'une part, classes de 6^e et 5^e, et de 15 à 18 ans d'autre part, classes de 2^{ème} et 1^{ère}) : il est trop tôt pour le dire, mais il était intéressant de poser des jalons.

Cette enquête, dont la revue « 2000 » donne ici l'analyse inédite, a été lancée en avril 1968, à la veille du mois de mai, ce qui est tout à la fois une chance et un inconvénient. On comprendra que les questionnaires n'ont pu, de ce fait, être distribués dans toutes les académies et seules (2) 300 copies ont été retournées, provenant d'établissements fréquentés en grande partie par des enfants appartenant à des milieux aisés : cadres moyens et supérieurs de l'industrie, de l'administration et des affaires, professions libérales, chefs d'entreprise.

(1) Voir en particulier le sondage sur l'an 2000 effectué par l'IFOP, fin 1967 et publié dans le numéro 6 de la revue « 2000 », décembre 1967.

(2) La même enquête devait être étendue au cours du mois de mai ; l'on devait atteindre un nombre plus élevé de cas et un échantillon plus diversifié que celui sur lequel porte la présente analyse. Le ministère de l'Éducation Nationale, les académies de Paris, de Nantes et de Marseille avaient donné leur accord, ainsi que les directeurs d'un certain nombre d'établissements. Que tous trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance pour une entreprise qui n'a pu être que très partiellement menée à bonne fin et dont les résultats n'ont pu être utilisés dans cette étude en raison de l'événement qui les séparait et les éloignait brutalement des documents réunis antérieurement. L'échantillon, même élargi par des enquêtes directes au magnétophone

Mais, à posteriori, cette enquête se révèle d'un intérêt évident : l'échantillon qui s'est exprimé peut être considéré, au plan des origines familiales, comme proche de la population des étudiants qui ont fait « la révolution de Mai ».

Elle s'est exprimée à l'école et individuellement.

Ce témoignage va nous permettre, sur plusieurs numéros, de commencer à apprécier la manière dont ces jeunes voient :

- l'environnement urbain, la vie urbaine, le logement,
- l'habillement, la nourriture, la santé,
- l'avenir du travail et des loisirs,

Rassembler cette information, dont on se gardera, bien entendu, d'extrapoler les enseignements, mais qui constitue une première approche, n'aurait pas été possible sans la compréhension de professeurs de l'enseignement secondaire qui ont accepté ce surcroît de travail et que nous remercions très vivement ici. (3) P.V.

ne permet pas en tout cas d'aborder les différences régionales ni bien entendu, les différences de milieu. Seule la différence d'âge peut apporter des éléments d'appréciation.

(3) Nous remercions également la Mission de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise et tout particulièrement M. Coignet, urbaniste, à l'initiative duquel un concours de témoignages dessinés a été organisé en 1967 auprès de 4 500 enfants du Val d'Oise. La revue « 2000 » a été autorisée à reproduire quelques dessins de cette grande enquête en cours d'analyse. Il était demandé à des élèves des classes maternelles aux classes de 3^{ème} d'illustrer les thèmes suivants : « Dessinez la ville où vous voudriez habiter » (soumis aux enfants de moins de onze ans) et « On va construire dans votre département des villes nouvelles, comment les imaginez-vous ? » (proposé aux plus âgés).

l'image de l'avenir

Les lycéens ne mentionnent guère les origines de l'image qu'ils construisent de l'avenir. Les indications fournies à ce sujet ne permettent pas, par ailleurs, de penser qu'une source d'information soit privilégiée : communications de masse, ouvrages « scientifiques » et de science-fiction, réalisations en cours, sont aussi fréquemment mentionnés ; un travail ultérieur devrait permettre de mesurer l'impact des bandes dessinées. Toutefois l'imagination est peut-être considérée comme ayant le plus d'importance :

« J'ai lu dans un journal... » (Lyon ; 2^{ème}).

« Dès aujourd'hui on peut faire des pronostics en se basant sur des ouvrages scientifiques ou en s'aidant de l'imagination (Lyon ; 2^{ème}).

« Ce sera exactement la société, le monde qui est décrit dans Le Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley » (Paris ; 1^{ère}).

« Les discussions actuelles sur la rénovation du quartier des Halles et les différents projets proposés, l'ensemble Maine-Montparnasse, la Défense, tout cela prépare l'an 2000, nous en donne un avant-goût » (Paris ; 1^{ère}).

« Lorsqu'on me demande d'envisager la vie en l'an 2000, c'est une image due à mon esprit qui se reflète, bien plus que ce qui a été vu à la télévision ou entendu » (Paris ; 2^{ème}).

En fait, tout au long des rédactions, on rencontre l'écho souvent déformé, assourdi, des visions prospectives qui agitent l'opinion publique. Par ailleurs, le modèle américain est le seul qui soit mentionné comme digne de figurer notre avenir :

« Dans trente ans la société française aura atteint le stade de développement actuel des Américains ; mais entre notre vie future et la vie actuelle des Américains, il y aura à mon avis une grande différence, à l'échelle de la mentalité des individus. Le Français se sentira toujours

un peu brimé par la civilisation moderne..., il cherchera toujours à cultiver son art de vivre... » (Paris; 1^{ère}).

Cette référence est toutefois rare et parfois réticente ; on verra toutes les préventions que les lycéens disent nourrir à l'égard d'un développement de type américain.

Il est tout à fait remarquable, surtout en raison des origines socio-professionnelles de la population considérée, que les notations relatives à l'avenir individuel des enfants et adolescents soumis à l'étude soient exceptionnelles. La très grande majorité se situe sans difficulté au niveau auquel on les a incités à se situer, à celui de l'avenir collectif. Pourtant on relève quelques notations de ce point de vue.

« M'attacherais-je à imaginer, décrire l'angoisse d'un homme de 50 ans en quête d'activité, de sagesse et déjà hanté par l'image de l'échec, de l'abandon et peut-être même condamné par la déception à l'aigreur ? Serais-je plutôt hypnotisé par cette nouvelle époque mystérieuse, intrigante par ses bouleversements et par ma possible incapacité de m'y adapter ? » (Paris; 2^{ème}).

L'avenir individuel n'apparaît certes pas toujours sous des couleurs aussi sombres, mais les textes, optimistes, apparemment indifférents ou pessimistes, semblent refléter sur le mode rassurant ou bouleversé une angoisse collective que nous retrouverons effectivement au terme de notre enquête.

Un certain nombre de jeunes, parmi les plus âgés presque exclusivement, s'interrogent sur l'une ou l'autre de ces deux questions préalables : peut-on prévoir l'avenir ? Pourquoi propose-t-on à leur réflexion le millésime 2 000 ?

Photo A Bonnet

L'imprévisibilité de l'avenir semble n'être parfois invoquée qu'afin de se dispenser de la rédaction proposée :

« L'homme étant ce qu'il est, la société ce que nous savons, l'an 2000 n'aura que peu de rapport avec ce que nous imaginons... Un tel sujet est impossible à traiter » (Lyon; 1^{ère}).

D'aucuns, plus simplement, déclarent ne jamais réfléchir au sujet :

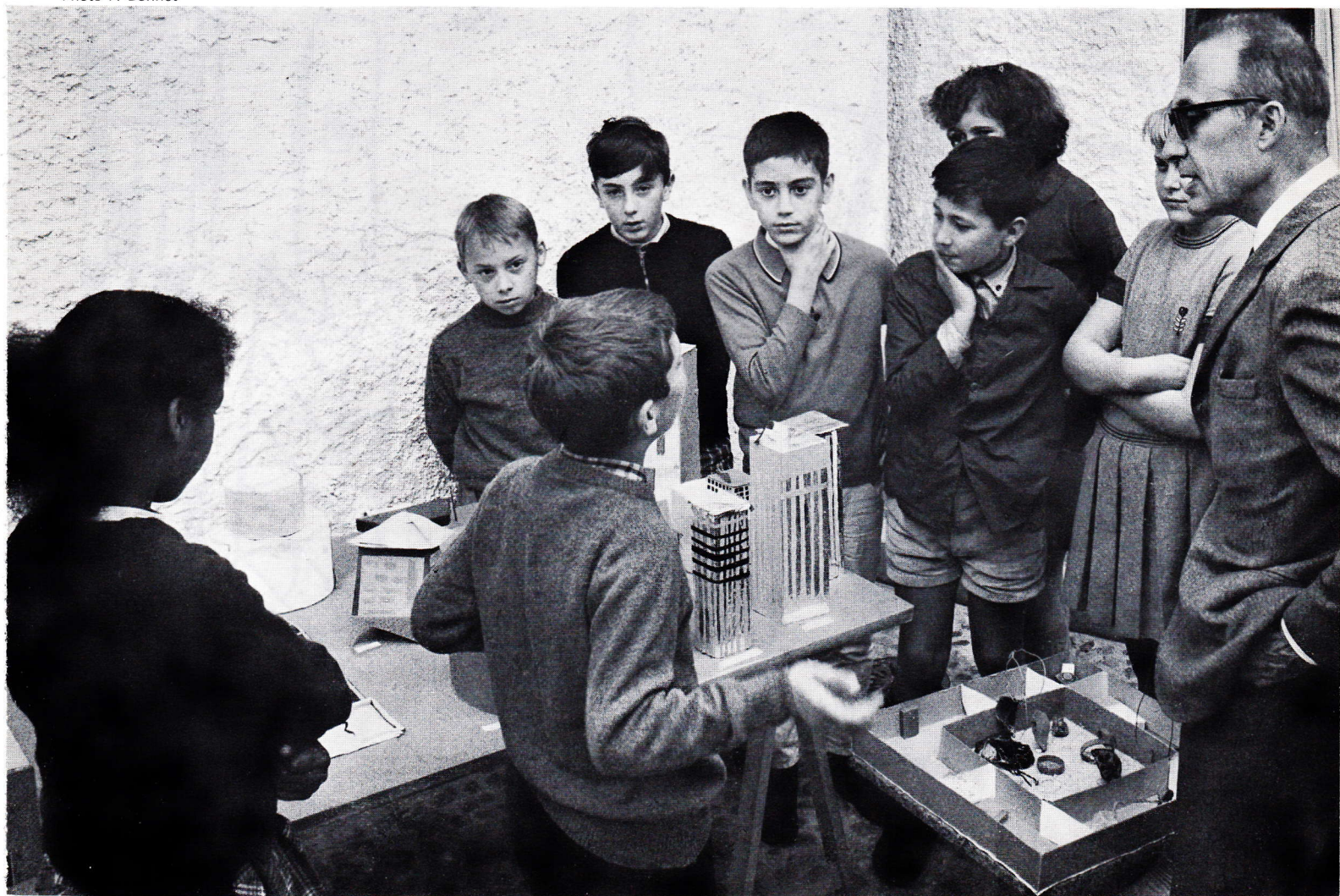
« Il m'est très difficile de dire si je serai heureux... car en ce moment je ne me préoccupe pas de cela » (Lyon; 2^{ème}).

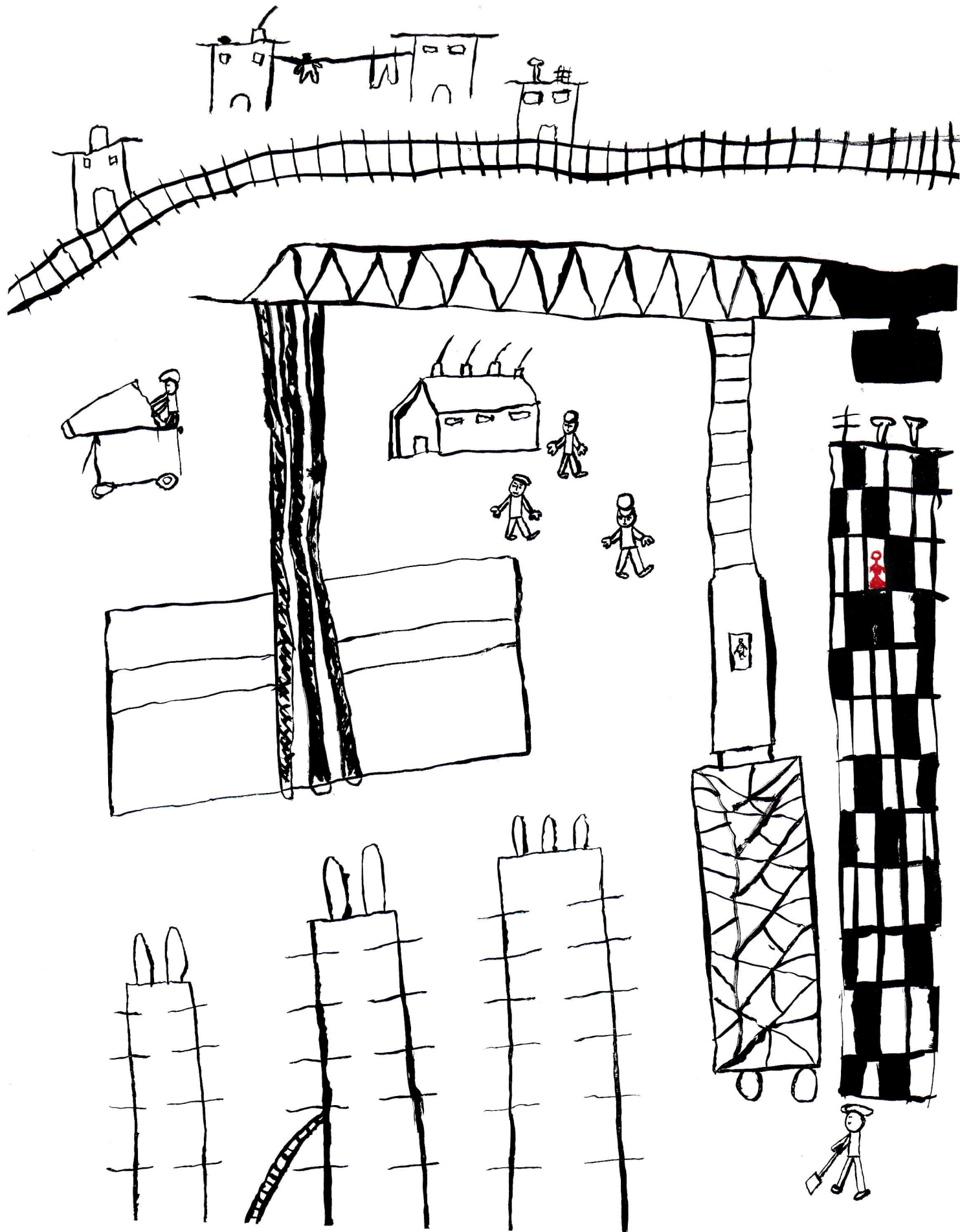
De l'impossibilité de la prévision évoquée par certains, trois raisons sont cependant données. D'abord l'affirmation de l'impénétrabilité de l'avenir ; notre imagination ne peut que nous tromper :

« A l'avenir, la vie sera sûrement simplifiée, mais personne encore ne peut deviner les images du futur. Les rêves et l'imagination peuvent seuls en raconter l'histoire... Mais quand l'an 2000 sonnera, quel désespoir ! » (Paris; 6^{ème}).

ou même l'avenir ne peut être connu en raison du sentiment quasi mystique de son mystère (curieusement mélangé dans le texte qui suit à des prévisions, à une angoisse, à un goût du rêve et à l'affirmation de la nécessité d'une perspective sur l'avenir) :

« Imaginer la vie en l'an 2000 est aussi impossible à l'heure actuelle que ce l'était pour les gens de 1900 de prévoir notre vie. Les conditions matérielles changeront sans doute beaucoup, les relations humaines se modifieront mais les sentiments varieront peu. L'avenir qu'il faut préparer, l'avenir en lequel il faut croire reste impénétrable. Aucun





de nous ne peut savoir ce qu'il sera. Alors, pourquoi en parler ? Les rêves ne se réalisent jamais, de plus l'on ne rêve bien que seul, alors pourquoi les détruire en parlant ? L'avenir c'est une grande peur et un grand espoir. Le progrès technique sera moins déterminant que l'utilisation que l'on en fera » (Paris ; 1^{ère}).

Par ailleurs c'est la rapidité du progrès technique que l'on met en cause :

« Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avec le développement des diverses sciences à un rythme accéléré, il nous est assez difficile d'envisager l'avenir à long terme, car le développement des progrès sera plus rapide dans la seconde moitié du 20^e siècle que dans la première » (Lyon ; 1^{ère}).

Il est vrai toutefois que d'autres s'autorisent de la même rapidité pour prévoir un monde fabuleux :

« La vie d'aujourd'hui est déjà très moderne et comme les progrès vont à une rapidité stupéfiante, il est possible d'imaginer la vie que l'on mènera en l'an 2000 » (Grenoble ; 5^{ème}).

L'obstacle majeur à la prévision demeure cependant la menace d'une guerre mondiale, le plus souvent simplement mentionnée :

« Il est assez difficile d'imaginer ce que sera la société dans une trentaine d'années. Il faudrait d'abord être sûr qu'une guerre mondiale ne viendra pas interrompre le cours des choses » (Lyon ; 2^{ème}).

ou donnant parfois lieu à des récits de science-fiction, décrivant la fin de l'humanité.

Supposons le péril nucléaire écarté et la prévision possible. Pourquoi, s'interrogent les jeunes, nous demande-t-on de penser à l'an 2 000 précisément ? La première réponse, qui n'est pas rare, accorde au chiffre rond une valeur en soi. Le moment marquera une étape réelle de l'humanité.

« L'an 2000 marquera très probablement le début d'une ère nouvelle, C'est la limite que se sont fixée les savants, les techniciens pour aboutir. A quoi aboutiront-ils, seul l'avenir nous le dira, mais on peut déjà acquérir une certitude : celle de voir se modifier la façon de vivre des habitants » (Paris ; 2^{ème}).

« Nous sommes en 1968. L'an 2000 approche. Il faut nous y préparer. y penser en vue de notre vie future » (Nice ; 6^{ème}).

Pour quelques-autres, le millésime considéré n'est qu'un symbole :

« L'an 2000 symbolise l'avenir et l'avenir l'évolution, le progrès » (Paris ; 5^{ème}).

Un nombre assez considérable d'élèves dénonce par contre soit le fétiche, soit le mythe de l'an 2000, soit même une certaine machination (le mythe répandu aurait pour objet la manipulation des individus).

Le fétiche :

« L'an 2000, s'il existe jamais pour l'humanité, n'est qu'une année dont le millésime se termine par trois zéros et n'a pas d'autre intérêt » (Lyon ; 1^{ère}).

Le mythe :

« Tous les problèmes ne semblent pas pouvoir être résolus, il est donc anormal de penser que la société de l'an 2000, si société il y a vivra agréablement, comme le prétendent certaines gens » (Paris ; 1^{ère}).

La machination :

« Pour ne pas vivre au jour le jour il faut, paraît-il, imaginer l'avenir ; mais pourquoi précisément l'an 2000 ? moi, je parlerai peut-être de l'an 2002. Tout sera bouleversé, alors bouleversons-nous à l'avance pour ne pas rater le coche » (Paris ; 1^{ère}).

Un petit nombre d'élèves enfin exprime des opinions plus nuancées que toutes celles que l'on a rencontrées jusqu'ici :

soit, ils refusent le mythe mais accordent que bien des choses seront changées d'ici trente ans, soit, plus ou moins, l'acceptent tout en cherchant à en limiter la portée :

« L'an 2000 qui apparaissait il y a quelques années encore lointain, est à 30 ans aujourd'hui. Tous les rêves ne seront pas réalisés. Qu'avons-nous fait depuis trente ans ? Cependant nous aurons progressé dans différents domaines plus certainement que durant ces trente dernières années » (Lyon ; 2^{ème}).

Les jeunes qui expriment ouvertement une réponse à la question « 2000 : Pourquoi ? » ne forment, au total, qu'une minorité. Tous, en fait, dans l'image qu'ils donnent de la société future, prennent position par rapport au mythe, soit qu'ils l'acceptent, et c'est surtout le fait des plus jeunes, qui décrivent avec un sang-froid, non dénué peut-être d'une certaine ironie, un monde fabuleux, soit qu'ils le refusent implicitement par l'attitude critique qu'ils adoptent à l'égard de l'avenir, ce qui est surtout le cas des plus âgés.

Commençons l'étude des images proposées de l'avenir par celles qui concernent l'espace urbain. Elles tiennent, dans beaucoup de rédactions, une place importante.

l'espace urbain

Pour simplifier la présentation on peut, dans le traitement de ce thème, distinguer un certain nombre de sous-thèmes : l'accroissement de la population, l'aménagement du territoire, le plan des villes et le problème particulier de la préservation des quartiers historiques, l'architecture urbaine et enfin la circulation.

La croissance de la population :

La montée de l'urbanisation sur le fond de l'augmentation de la population mondiale et, en particulier, française, inquiète un certain nombre de jeunes :

« L'habitat est difficile à envisager, il semble difficile de placer 4 milliards de personnes » (Lyon ; 1^{ère}).

« Les campagnards désertent les champs pour se rendre à la ville. Nous aurons alors un grand problème de logement. Les bidonvilles augmenteront » (Paris ; 6^{ème}).

Le problème d'ailleurs n'est-il pas plus vaste ? N'est-ce pas l'ensemble des besoins qui ne seront pas couverts ?

« On pourra craindre que les habitants augmentant considérablement, la terre ne puisse subvenir à leurs besoins » (Paris ; 1^{ère}).

La question relève d'un mythe catastrophique lié à une organisation socio-économique malthusienne. Elle ne peut trouver de réponse optimiste. Il n'y a donc pas, pour ceux qui s'interrogent, de solutions ou il n'y a que des solutions lâches, fantastiques ou effrayantes.

« Ce temps-là (celui de la surpopulation), ne sera pas, je pense, l'an 2000. Soyons égoïstes et n'y pensons pas » (Paris ; 1^{ère}).

« L'an 2000. Tout sera plus grand. Les hommes devenant de plus en plus nombreux il faudrait tout détruire pour tout reconstruire à une échelle dix fois plus grande afin de pouvoir vivre sans se gêner les uns les autres. Ou bien une deuxième planète, un deuxième monde seront découverts, une planète déserte mais habitable, cas auquel les hommes ne seront plus assez nombreux pour les satisfaire toutes les deux à la fois » (Lyon ; 2^{ème}).

« J'ai peur d'une crise de surpopulation. Cette pensée malthusienne vient du fait qu'actuellement les ressources ne s'accroissent pas au même rythme que la population. Je ne vois ce problème résolu que par une guerre mondiale. (Je ne la souhaite pas pour autant.) » (Paris; 1^{ère}).

La guerre apparaît ainsi parfois comme la seule issue à l'impasse dans laquelle on se sent engagé. D'autres fois, elle est perçue comme la solution la plus facile des difficultés rencontrées :

« La perspective d'une troisième guerre mondiale qui ferait sauter toute la planète, simplifierait certainement les choses. Sans cet espoir il nous faut voir les choses en face » (Lyon; 1^{ère}).

L'aménagement du territoire

Regardons donc les choses en face; quelles sont d'abord les solutions proposées en ce qui concerne la répartition de la population en France? Sur ce chapitre, les réponses sont peu nombreuses. Les uns soulignent les difficultés de la décentralisation :

« Il se produira une décentralisation des capitales vers les villes moyennes mais celles-ci prenant très vite une extension inconnue, présenteront alors les mêmes problèmes » (Lyon; 2^{ème}).

« La décentralisation de Paris est en cours, mais ne pourra jamais être réalisée complètement. Tout a été trop dirigé sur la capitale pour que maintenant on lui enlève tout pouvoir administratif, commercial et industriel » (Paris; 1^{ère}).

Les autres proposent la construction de villes nouvelles :

« Au lieu de construire sans cesse autour de Paris, par exemple, ne serait-il pas préférable, dans une région où l'économie est assez pauvre, de construire une grande ville moderne? Si l'on continue de construire autour de Paris, celui-ci s'étendra en l'an 2000 jusqu'à Etampes, Fontainebleau. Alors, que deviendra la campagne? L'air sera de plus en plus malsain. Il faudrait aussi plutôt que de construire des immeubles de 3 ou 4 étages comme au Plessis-Robinson, construire des buildings de 20 ou 30 étages. Cela permettrait de loger beaucoup plus de gens et les banlieues ne s'étireraient pas comme elles s'étirent à l'heure actuelle... Je pense donc qu'il serait préférable de cesser l'expansion des banlieues des villes actuelles, de construire, par exemple dans une région pauvre du Massif Central ou en Bretagne, une ville moderne, pouvant abriter plusieurs centaines de milliers de personnes et faite rien que de buildings plutôt que d'abîmer les villes actuelles » (Paris; 1^{ère}).

D'autres encore imaginent des mesures propres à endiguer les dernières vagues de l'exode rural :

« Dans les campagnes le réseau routier sera convenable et important... Elles seront peuplées par les jeunes qui s'attacheront à leur pays grâce aux divertissements que l'on y installera : centres sportifs, centres de réunion et de culture. La femme au foyer aura sa voiture pour aller faire quelques courses au grand centre alimentaire de la région, secondé par de petits magasins dans les villages; ceux-ci auront le confort des villes » (Lyon; 2^{ème}).

D'autres enfin se contentent de formules sommaires :

« Les villes seront plus grandes, elles s'étendront dans les campagnes mais ne supprimeront pas la vie rurale » (Grenoble; 6^{ème}).

De ces notations se dégage surtout la crainte d'une croissance urbaine répondant mal aux besoins des habitants et de la disparition du paysage rural. On retrouve cette crainte, exprimée sous des formes différentes, en de multiples autres occasions et notamment dans l'évocation du plan de la ville :

« J'espère qu'en l'an 2000 il y aura de très belles villes. Des villes bien construites sur des espaces immenses avec des rues très grandes pour que l'on se sente en pleine campagne. Si tout cela pouvait se produire! Hélas! il faudrait détruire toutes les grandes villes : Paris, Lyon, Marseille, Versailles. Donc je pense que cela ne se fera pas. Quant à moi, j'irai vivre à la campagne, s'il en reste! » (Paris; 5^{ème}).

Outre le souci du contact avec la nature, les préoccupations des jeunes portent essentiellement sur deux points : l'animation de la ville et la rapidité des communications. Les trois choses apparaissent dans de nombreux textes dont le suivant :

« Paris aura éclaté vers la banlieue mais aussi vers Lyon, Bordeaux. Tout en gardant son caractère de capitale administrative, commerciale, étudiante, Paris ne connaîtra plus la vie intense d'aujourd'hui. Grâce à des voitures électriques toutes semblables la circulation et le stationnement seront facilités. Comme ce moyen de transport sera relativement cher, on assistera à une amélioration des transports en commun : sur coussin d'air, les métros seront plus rapides, moins bruyants et plus nombreux. Un grand nombre de personnes habiteront la banlieue mais dans des ensembles construits rationnellement, insournoisés, plus luxueux. Ainsi, dans la ville même, on ne cherchera plus à « caser » le maximum de constructions dans un minimum de place. De grandes promenades, des jardins publics, des bassins seront aménagés en de nombreux points. Des centres culturels pourront être construits comprenant cinémas, théâtres, salle de conférence, bibliothèque, gérés par les habitants eux-mêmes. De nombreuses manifestations les réuniront. Des aménagements sportifs nombreux seront construits, piscines, stades, tennis, accessibles à tous. Les étudiants seront regroupés en deux endroits : à Paris même, et à l'extrémité, dans la vallée de Chevreuse où ils commencent à s'installer » (Paris; 1^{ère}).

D'autres problèmes encore sont posés, comme celui de la relation entre travail et résidence :

« L'organisation des villes est difficile car ce qui serait le plus pratique, c'est l'habitation près du lieu de travail. Mais dans ce cas, les hommes travaillant dans la même entreprise cohabiteraient à longueur d'année ce qui deviendrait, après avoir été plus ou moins supportable, déprimant. Avec l'amélioration des transports, les quartiers résidentiels seraient envisageables. Aérés, verts, agréables. On pourrait être heureux à l'idée de rentrer chez soi, plutôt que fatigué, accablé peut-être de revoir ceux qui rappelleraient le travail à longueur de temps et avec qui il n'y aurait pas de repos possible » (Lyon; 2^{ème}).

Quelles formes urbaines répondraient le mieux aux besoins ressentis? Grande ville ou constellation de petites villes, séparation des fonctions ou villes multifonctionnelles? Certains posent la question, d'autres choisissent, pas toujours très clairement d'ailleurs. Remarquons cependant l'image assez belle de la ville-jardin — centre d'animation déjà évoquée plus haut par un texte — et que l'on retrouve de temps à autre parmi les réponses :

« Où habiteront les hommes? Deux possibilités s'offrent à nous, données respectivement par le projet des Halles, en particulier celui de Faugeron : de grands immeubles aux formes modernes et anti-conventionnelles; d'autre part les projets de Le Corbusier, notamment des villes petites (20 000 habitants) juxtaposées les unes aux autres et comprenant toutes un centre (culturel, magasins, terrains de sport...). Les transports dans ces villes seront pratiquement nuls, mais pour aller d'une ville à l'autre, comment faire? Nous aurons à notre disposition des aérotrains remplaçant les métros et les trains, des voitures électriques peut-être, et pour les voyages plus importants, l'avion essentiellement » (Paris; 2^{ème}).

« La transformation des villes est difficile mais la généralisation des transports en commun et la disposition des véhicules particuliers peut amener une solution. Des cités jardins me paraissent concevables comme lieu de résidence mais les centres d'affaires devraient en être séparés, à une distance peu éloignée » (Paris; 2^{ème}).

« Les autoroutes permettront aux gens de travailler à 60, 100 km de chez eux. Ce qui résoudrait maints problèmes, surtout celui de l'emploi (Lyon; 2^{ème}).

« Les bureaux et la vie industrielle et commerciale seraient réunis dans des villes satellites où l'on se rendrait très rapidement par fusée ou métro selon la distance. Ces villes auraient la même organisation que Paris : plus de voitures, d'immenses parcs regorgeant de distractions pour les jeunes et où l'on pourrait pratiquer tous les sports » (Paris; 5^{ème}).

« Les villes seront très modernes; ce seront sûrement des villes suspendues et très organisées; les piétons seront séparés des voitures, ce qui les reposera. Certaines villes se composeront de petites maisons individuelles reliées à des centres commerciaux composés de boutiques, de cinémas, de théâtres, etc... Les personnes qui habiteront ces villes auront l'impression d'habiter à la campagne » (Paris; 1^{ère}).

« La ville se trouvera aérée de grands jardins et de parcs. Aucune installation d'usine ne viendra souiller leur air. Les quartiers seront d'une grande propreté. Les bidonvilles et autres quartiers pauvres seront remplacés par des immeubles corrects à prix réduits afin de loger les pauvres gens. Dans la ville même l'on construira de manière agréable des centres de divertissement et sportifs tels que des piscines

et patinoires d'accès facile; j'entends par là non pas aux portes de la ville. L'animation des villes ne devra pas s'éteindre comme dans les grands ensembles. Aussi faudra-t-il un grand nombre de cafés, restaurants, magasins, etc... Les villes historiques devront rester telles qu'elles sont sans être modifiées » (Paris; 2^{ème}).

Si l'unanimité n'existe pas quant aux solutions, aux formes, il est par contre manifeste que, pour la plupart, les adolescents ont le souci majeur de maintenir l'animation de la vie urbaine, grâce au rapprochement des fonctions (résidence, contact avec la nature, loisir et commerce, et, moins souvent mentionnée, activité); ils l'envisagent par la diminution de la distance même ou du temps qui les sépare. Un autre caractère remarquable de ces exposés est ce que l'on pourrait appeler leur ton. Les adolescents s'interrogent, s'évertuent à trouver, à proposer des solutions à des problèmes concrets. Ils ne recherchent pas une rationalité a priori de la construction urbaine, un système. De ce point de vue, la rédaction qui suit, d'ailleurs brillante est une exception :

« La civilisation en l'an 2000 sera une civilisation de loisir; il faut donc quand on parle de construction penser aux maisons d'habitation, aux maisons de travail, aux maisons pour les loisirs.

La société en l'an 2000 vivra essentiellement dans les villes, je n'étudierai donc que les constructions urbaines. Les maisons d'habitation : elles seront à la périphérie des villes, petites maisons individuelles avec jardin, reliées les unes aux autres par des routes très nombreuses. Chaque maison aura un étage. Au rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, salon, pièce de jeux faisant un peu atelier.

~~Paris 5^e~~

Paris en l'an 2000 (245)

Raymond

"De grands boulevards, des immeubles à 20 étages, des voitures roulant à 400 Km à l'h, des sapins bordant la route, des jardins ornés de fleurs artificielles; c'est Paris en l'an 2000.

Partout, de grands escaliers roulants vous emmènent. Une piscine est obligée dans chaque maison, des oiseaux fantastiques volent dans tout Paris. Pour une personne de 47 ans comme moi, c'est très agréable.

Au 1^{er} étage, les chambres à coucher. Chaque maison sera pourvue d'un garage en sous-sol. Hauteur maximum des maisons : 6 mètres.

Maisons de travail : celles-ci se trouveront à l'intérieur de la ville mais en périphérie. Leur hauteur maximum sera de 6 mètres, deux étages à l'extérieur : salles de réception, bureaux du personnel se trouveront en sous-sol. Les relations entre les différents bureaux se feront sous terre. Les sous-sols serviront d'abri anti-atomique.

Les maisons de loisir : elles se trouveront au centre de la ville. Ceci afin que l'on puisse conserver les monuments anciens. La ville ancienne sera culturelle. Les maisons et monuments anciens serviront essentiellement de bibliothèque, de cinémas, de magasins d'art, de musées, de salles de concert, etc... Les églises seront dans le quartier. Toutes les maisons modernes qui à l'heure actuelle sont construites au milieu de vieux quartiers seront démolies et remplacées par des jardins et des terrains de jeux avec souvent piscine et stade en sous-sol. Les écoles et universités seront dans le quartier de travail, mais le plus près possible du quartier loisir.

La circulation entre ces trois quartiers sera ainsi : dans le quartier maison d'habitation on circulera en voiture individuelle ; autour du quartier bureau, de grands parcs à voitures ; on ira de sa maison au parc puis on laissera sa voiture pour prendre des cars qui appartiendront à chaque entreprise. Ces cars amèneront les personnes à leur travail par le sous-sol. Entre tous les bureaux à l'extérieur on communiquera à bicyclette ou à voiture à cheval. Ce moyen de transport sera également utilisé dans la ville-culture. Les bicyclettes et voitures à cheval appartiendront à chaque entreprise qui les prêteront à ses employés pour se promener dans le quartier-culture. Ceux-ci seront tenus de les rendre chaque soir à leur bureau.

Les hôpitaux et services sociaux se trouveront dans le quartier des bureaux.

Cette grande ville sera l'œuvre des hommes ; la plus grande difficulté que l'on rencontrera sera la sauvegarde du Christianisme ; il faudra le réadapter, car comment voir dans cette ville la beauté de la création ; la nature sera cachée, l'œuvre des hommes tendra à remplacer l'œuvre de Dieu. Il faudra aussi essayer de trouver une philosophie qui évitera que la population, ne sachant comment employer ses loisirs, ne se livre à la guerre » (Paris ; 1^{ère}).

Pour en terminer avec les propositions relatives au plan des villes, signalons un dernier aspect sur lequel bien des adolescents se rencontrent : le désir de voir conserver les quartiers historiques.

« Les buildings seront très hauts et plus de jolis hôtels particuliers. Le Marais, j'espère, n'aura pas été détruit car il est tellement agréable de s'y promener un dimanche matin vers 8 heures. L'hôtel de Sens, le plus joli à mon avis, aura été remplacé par un affreux gratte-ciel de 150 étages. Et le Bois de Boulogne aura été abattu de fond en comble pour permettre la construction d'H.L.M. Plus de jolis quartiers. Mais en réfléchissant à tout cela je crois que les hommes ne seront pas assez fous pour anéantir de belles constructions qui demeurent depuis plusieurs siècles. Et je ne vois dans l'avenir que le bon côté des choses, c'est-à-dire les progrès pour le bien des hommes, pour améliorer leur condition de vie et non pour démolir les belles choses qui les entourent » (Paris ; 1^{ère}).

« Il faudrait que les constructions soient faites en rapport de l'endroit où elles sont. Par exemple à Avignon où dans les vieux quartiers ont été construits des immeubles neufs » (Lyon ; 1^{ère}).

Bien peu de jeunes explicitent la liaison entre l'architecture urbaine et le plan de la ville.

« Pour ce qui est des constructions il est certain que les gratte-ciel prendront le pas sur les immeubles petits et les maisons individuelles. Personnellement je ne l'approuve pas énormément. J'aimerais mieux voir des maisons particulières mais il faut dire qu'elles ont le désavantage d'étendre beaucoup les villes » (Paris ; 1^{ère}).

Le grand immeuble, le building, le gratte-ciel s'imposent aux représentations comme des éléments symboliques d'un mythe abstrait du futur, du progrès. Les plus jeunes s'abandonnent avec quelque enthousiasme à ce rêve dont on comprend bien qu'il soit de leur âge :

« Les habitations de l'an 2000 seront des buildings très modernes » (Lyon ; 6^{ème}).

« Les habitations seront beaucoup plus hautes et l'Empire State Building sera dépassé... » (Paris ; 5^{ème}).

Certains entrevoient une véritable marée de la construction en hauteur submergeant ce qui aujourd'hui apparaît déjà menacé.

« Les gratte-ciel recouvriront le sol de la ville, cacheront les anciens monuments. Les immeubles remplaceront les bois... Les arbres, les forêts seront remplacés par des bâtiments » ; (Paris ; 6^{ème}).

Les plus âgés, par contre, regrettent fréquemment une tendance qui ne correspond guère à leurs souhaits, ou l'acceptent à condition que l'on réponde à certaines aspirations :

« Je désirerais vivre dans un pavillon avec un grand jardin et beaucoup d'arbres hauts et touffus et de belles fleurs de toutes les couleurs ou alors, car je pense que les pavillons se feront rares, dans un immeuble très insonorisé avec un jardin pour chaque appartement où l'on puisse faire pousser des fleurs, des légumes et des arbres nains. Mais je ne voudrais pas habiter au 20^e ou au 30^e étage. Sur le toit plat des buildings il y aurait une piscine, un tennis et un bar pour que les jours de grand soleil, les baigneurs puissent se rafraîchir » (Paris ; 2^{ème}).

L'architecture des bâtiments d'habitation c'est surtout leur hauteur ; les lignes, les volumes sont beaucoup moins mentionnés, de même que les matériaux utilisés. Les notations concernant ces aspects sont souvent sèches, abstraites :

« Les maisons seront de formes géométriques » (Grenoble ; 5^{ème}).

« Les habitations seront faites d'une matière spéciale, les formes abstraites, les couleurs variées » (Lyon ; 6^{ème}).

On note cependant, ici ou là, des évocations plus riches parmi lesquelles on peut distinguer celles provenant des plus jeunes, marquées du sceau du futurisme :

« Nos maisons, de grands gratte-ciel possédant un petit aérodrome sur leur toit, seront entièrement construites en métal. Les escaliers n'existeront plus. Place aux ascenseurs ! Ils monteront et descendront, transportant des dizaines de passagers... Les villes de gratte-ciel s'enorgueilleront de leurs réverbères pliants et leurs cheminées de métal » (Paris ; 6^{ème}).

de celles provenant des plus âgés, quelquefois inspirées par l'humour :

« L'homme vivra dans une maison ronde, ovale ou extra-plate, de verre, de plastique ou de papier » (Paris ; 1^{ère}).

plus souvent par des images reçues ou un effort d'invention de solutions nouvelles :

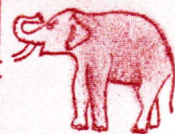
« Les petites maisons identiques, disséminées dans les banlieue des villes, auront disparu ou tendront à disparaître. Par contre les ensembles composés de volumes verticaux et horizontaux harmonieusement disposés prendront une place prépondérante. Ils serviront de modèle pour l'avant-garde architecturale. Les grande baies vitrées prendront la place des « cages à lapins » d'Antony, de Bobigny... » (Paris ; 2^{ème}).



7
A.M.C.P. Gare
Autoroute

Business

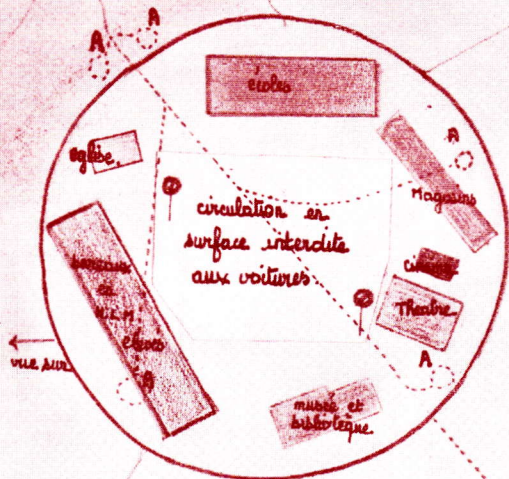
ZOO



Forêt.

Stade
Palinome
Piscine
Gymnase
Hand. ball.
Volley
Club Hippique
Forêt

muraille. (la ville est élevée.)



club de voile

bois

hôpital

zone de culture ou d'élevage.



legende.

A : ascenseur.

--- route souterraine

--- tapis roulant souterrain (pour les jours de pluie et les personnes fatiguées.)

— petite route pour bicyclette.

○ parking souterrain.

■ petite maison

le point

« Les constructions seraient de hauts buildings aux lignes modernes divisés en grands appartements clairs et confortables. La disposition des bâtiments ne serait pas géométrique : pourquoi ne pas réserver le charme d'une surprise qu'une rue tournante nous réserve ? » (Paris ; 2^{ème}).

« Les villes seront, dans mon imagination, construites de hauts immeubles modernes. Ceux-ci seront agréables à vivre avec une grande quantité de terrasses et balcons » (Lyon ; 2^{ème}).

L'environnement des bâtiments d'habitation : leur place les uns par rapport aux autres et leur relation aux éléments naturels, sont une préoccupation constante des enfants et adolescents. L'aspiration la plus fréquente est celle du contact avec l'espace vert ; on la rencontre dans de nombreux textes ; ne retenons ici que le suivant :

« On construira sûrement et malheureusement peut-être des gratte-ciel mais j'espère que malgré tout la verdure ne disparaîtra pas » (Lyon ; 1^{ère}).

On trouve aussi le souci de l'air pur :

« Pouvoir respirer un air plus sain sans pour cela sortir des villes » (Paris ; 1^{ère}).

Celui du soleil :

« Je suis optimiste pour les problèmes de l'habitat car les gens ont compris que les banlieues insalubres du début du siècle qui existent encore de nos jours doivent disparaître. L'habitat sera plus spacieux, mieux exposé au soleil, entouré d'espaces verts » (Paris ; 1^{ère}).

Celui de l'isolement par rapport au bruit :

« L'insonorisation complète sera obligatoire ; peut-être à cette époque pourrions-nous vaincre le ronronnement des moteurs. Les logements seront insonorisés » (Lyon ; 2^{ème}).

Celui même de la propreté des rues :

« Je préférerais ces villes bien aérées avec si possible un petit jardin personnel avec fleurs et pelouses. Des rues nettes et surtout pas encombrées de papiers divers comme elles le sont aujourd'hui » (Paris ; 5^{ème}).

Ou enfin celui de l'esthétique du paysage urbain, habituellement évoquée en termes abstraits :

« On envisage de construire de plus en plus de logements nouveaux mais en ne tenant aucun compte de l'esthétique ni du cadre dans lequel on les installe. Il est dommage que les plans d'urbanisme comprenant des espaces verts fleuris et boisés ne soient pas respectés » (Paris ; 1^{ère}).

Le dernier grand thème de réflexion au sujet de l'espace urbain est celui de la circulation. Dans l'ensemble des rédactions, un même intérêt n'est accordé à aucun autre problème. La préoccupation des adolescents, rencontrée plus haut, de retrouver l'unité de la ville par le rapprochement de ses fonctions pouvait en ce qui les concerne le laisser prévoir. Mais à ce motif des plus âgés, s'ajoute chez les plus jeunes le goût, fermé sur lui même, du mouvement, de la vitesse, du gadget et de la technique qui trouve sa pâture dans la floraison des moyens de transport envisagés pour demain. Ce goût donne lieu à des descriptions de science-fiction nombreuses, longues, souvent naïves, fort amusantes mais finalement assez monotones. J'en citerai un certain nombre et d'abord cette rédaction entièrement consacrée au mouvement :

« En l'an 2000, les voitures rouleront électriquement, sur coussins d'air. Les camions (à réacteur) auront des voies souterraines spéciales pour ne pas gêner les véhicules rapides.

Des robots commandés par un grand bureau de police, régleront la circulation.

Les villes seront formées par d'immenses gratte-ciel, les autoroutes remplaceront les rues et les avenues. Des tapis roulants pour les piétons longeront les immeubles.

A la place des autobus, nous trouveront des « aérobuses » c'est-à-dire des trains sur coussin d'air et à propulsion atomique.

Les logements seront très modernes. Des ascenseurs électriques monteront dans les appartements (il y aura un ascenseur par pièce), les sièges avanceront grâce à des petites fusées fixées à leurs pieds. Le matin à l'heure du lever les lits expulseront leurs occupants sur le sol grâce à un système de ressorts.

Il existera aussi des pantouffles à roulettes et des brosses à dents qui brosseront toutes seules.

Voilà comment sera la société en l'an 2000 » (Paris ; 6^{ème}).

« Les rues des grandes villes sont en plastique et lorsque les fusées passent elles se reflètent sur les parois. Les voitures roulent doucement ; elles sont grandes, elles sont belles, elles ne dégagent plus de fumée noire comme il y a 30 ans, grâce à nos savants, il faut le dire... On se déplace grâce à de petites fusées qui sont accrochées au dos et nous soulèvent à quarante centimètres du sol » (Paris ; 5^{ème}).

« Les personnes qui voudront voyager ne prendront pas le train mais « l'aéro-train ». Ils traverseront les déserts à 15 mètres de hauteur. La fusée et la soucoupe volante seront utilisées pour de grands parcours. Cela permettra d'aller plus vite. Les avions supersoniques atterriront sur coussin d'air dans un aérodrome perfectionné dont toutes les portes seront automatiques. Il y aura des tapis roulants allant plus ou moins vite pour les gens plus ou moins pressés » (Nice ; 6^{ème}).

« La circulation sera bien réglée. De très belles voitures apparaîtront : radio à bord, téléphone, banquettes confortables. Elles auront des changements de vitesse automatiques. Les avions à réaction voleront à 3 000 km-h. Beaucoup de personnes prendront l'avion. Le métro sera sur pneus comme il y en a déjà sur certaines lignes : lampes de chevet, escaliers automatiques, banquettes confortables. Tous les moyens de transport seront plus rapides » (Paris ; 5^{ème}).

« On se promènera sur l'eau avec des espèces de souliers flottants. Des voitures à réaction avec beaucoup de boutons. Quand on appuie sur l'un de ces boutons des ailes sortiront de la voiture et l'on s'envolera. Sur un autre de la fumée jaillira » (Paris ; 6^{ème}).

« La circulation sera intense. De petits appareils à réaction nous offriront un déplacement bien agréable car on sera couché comme dans un lit, écoutant la radio ou la télévision en couleur. Ces petits engins appelés « astronefs » contiendront aussi un petit bar et une bibliothèque. Il y en aura beaucoup et les routes n'existeront plus puisqu'ils pourront monter à 100 m d'altitude » (Grenoble ; 6^{ème}).

Rares sont parmi les plus jeunes des références même simples aux « problèmes » actuels de la circulation. En voici toutefois un exemple :

« Il faudrait des grandes rues bien larges, beaucoup plus de voitures pourraient y passer et il y aurait moins d'accidents qui font des millions de morts et de blessés et font pleurer tant de personnes. Si les rues sont larges, les personnes avec leurs voitures pourront passer sans faire d'accident. De toutes façons il y aura forcément des accidents de personnes qui passent au feu rouge alors je ne sais plus que faire ! » (Paris ; 6^{ème}).

Au contraire, parmi les élèves plus âgés, il est de règle d'évoquer les difficultés actuelles de la circulation. Quelquefois sans en aborder les solutions :

« J'espère que le problème de la circulation sera enfin résolu » (Lyon ; 1^{ère}).

le plus souvent en réfléchissant aux moyens de les rendre plus commodes. Les techniques de transport envisagées font d'ordinaire preuve d'une imagination moins débridée que chez les plus jeunes ; elles retrouvent leur sens humain. Les solutions proposées peuvent être situées pour la plupart sur une échelle allant de la solution par les transports individuels seuls à une solution par les transports en commun seuls — ce qui est une bonne indication du problème global que les adolescents se posent ; ajoutons d'ailleurs qu'il semble que, statistiquement, la balance penche en faveur des transports en commun.

Analysons le contenu des différents points de l'échelle. Parmi ceux pour qui l'avenir est à la voiture individuelle, certains pensent qu'il n'y a là qu'un problème de routes et d'autoroutes, de parkings, etc. Quelques autres ajoutent à ce souci d'équipement celui de mesures réglementaires et répressives :

« En rapport avec la circulation et la vie actuelle, on pourrait définir les routes comme ceci : « Des voitures de demain conduites par des hommes d'aujourd'hui sur des routes d'hier ». En effet, pour l'an 2000, le réseau routier français devrait être refait. Il faudrait beaucoup plus d'autoroutes et que les nationales à trois voies n'existent plus. Il faudrait que les routes et les autoroutes soient faites en rapport de ce que pourra être l'an 2000. L'autoroute du Sud par exemple devra certainement être réélargie. Pensez qu'à certains endroits elle est à 2 voies, ce qui est déjà beaucoup trop juste pour la circulation actuelle. Alors qu'advient-il pour l'an 2000 ? Il serait temps d'y penser » (Paris ; 1^{ère}).

« Les voitures ne stationneront plus en permanence, elles devront être plus fluides. Les peines envers les automobilistes imprudents, etc., devront très être importantes. Autoroutes nécessaires » (Lyon ; 1^{ère}).

Une seconde catégorie envisage la coexistence des moyens de transport individuels et en commun, les uns et les autres pratiquement toujours modifiés, améliorés ; mais certains se demandent si les voitures individuelles n'auront pas à être supprimées :

« En conséquence de l'augmentation de la population, de la grandeur des cités... les moyens de transport seront plus importants ; il est bien évident qu'en raison de l'augmentation du pouvoir d'achat il y aura davantage de voitures ; mais des difficultés de la circulation s'en suivra une amélioration des transports en commun : aérotrains, métros rapides ; les vrais citatins disposeront de petites voitures électriques qui permettront un déplacement certes plus lent mais prendront moins de place par suite de leur petitesse et leur commodité de se garer » (Paris ; 2^{ème}).

« Un des facteurs essentiels qui contribuera à rendre les gens moins tendus, moins fatigués... sera la rapidité des transports. Les métros seront tous aériens, ne feront plus de bruit, ils iront très vite... Les voitures individuelles existeront toujours mais leur stationnement sera interdit. Dans chaque centre d'habitation de grands garages ainsi que des parkings souterrains sillonneront toute la ville » (Paris ; 2^{ème}).

« En outre la construction d'autoroutes serait, je crois, très appréciée par les conducteurs automobiles. La circulation ne peut se résoudre que par la création de voies réservées pour les piétons. Si c'est possible, la suppression des voitures particulières et la multiplication et l'agrandissement des moyens de transport en commun pourraient faciliter la tâche » (Lyon ; 1^{ère}).

La dernière catégorie, enfin, entrevoit la possibilité de la disparition des moyens de transport particuliers en raison des difficultés qu'ils rencontrent et de l'amélioration des transports en commun. Parmi les tenants de cette prévision, peu la jugent désastreuse :

« Les transports seront rapides et peu coûteux, bien desservis et nombreux. S'il en est ainsi la voiture prendra alors une importance minime. La plupart des lignes seront aériennes, surplombant le reste de la ville » (Paris ; 2^{ème}).

« La circulation se fera certainement plus facilement. Celle des piétons d'abord qui auront des trottoirs roulants et celle des voitures qui seront plus rapides. Les véhicules particuliers ne seront certainement plus existants. Les transports en commun seront, du fait qu'il n'y aura plus qu'eux, plus efficaces » (Lyon ; 2^{ème}).

Cette aspiration, (ou cette attente raisonnée), d'une transformation des communications urbaines, d'un développement des moyens collectifs de transport (dont on ne peut dire qu'ils appartiennent aux tendances actuelles), contient l'acceptation du fait urbain, des moyens adaptés aux grandes métropoles.

Au terme de cette analyse des textes relatifs à la ville, rappelons les conclusions auxquelles nous avons été conduits. Il est d'abord manifeste que l'on ne peut attendre des adolescents et, encore moins, des enfants, la proposition de solutions nouvelles. Ils nous exposent par contre, explicitement ou implicitement, leurs problèmes et leurs angoisses auxquels nous pourrions tenter de répondre ; ils nous livrent leurs préoccupations et leurs aspirations que nous pourrions essayer de satisfaire.

Il y a, et elle paraît essentielle, cette angoisse globale au sujet de l'avenir de l'humanité, provenant de la perception d'une contradiction entre la croissance démographique et urbaine et la capacité de la société à répondre à l'extension des besoins. La perception de cette inadéquation des institutions conduit à l'eschatologie catastrophique ou fantastique rencontrée au début.

Parmi les aspirations, il y a celle d'une ville ayant retrouvé, par un moyen ou par un autre, son unité, la liaison entre ses fonctions et, par là, son animation, ayant aussi une unité temporelle, où le paysage de demain ne supprimerait pas les symboles du passé. Il y a aussi l'aspiration à un habitat qui ne semble n'avoir encore trouvé ni un nom, ni une forme modèle, ni même une définition précise de ses caractéristiques en dehors de considérations relatives au contact avec la nature (plantes, air, soleil) et à l'isolement par rapport au bruit. Il y a enfin l'aspiration à une circulation ayant trouvé des moyens à l'échelle des villes millionnaires. D'une façon générale, l'on peut dire que les lycéens se situent, de façon naïve mais lucide, dans le fait urbain. Ils en acceptent ou sont prêts à en accepter les nécessités, mais en attendent aussi autre chose que ce qui leur est promis par nos villes éclatées.

Les angoisses, les préoccupations, les aspirations appartiennent essentiellement aux plus âgés. Pour les plus jeunes, le futur est un jeu de l'imagination, un rêve de technique et de mouvement, non appliqué. Ils construisent un monde où tous les gestes d'aujourd'hui sont transfigurés par la technique, conduisant par ce mélange de quotidien et d'extraordinaire au merveilleux. Les plus âgés cherchent au contraire à résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Ce réalisme est et ne peut être que lié (je ne prends pas position sur un problème de genèse) au champ de la perception. L'image de la ville n'est sans doute pas encore fortement cohérente chez les plus âgés, mais elle l'est davantage que chez les plus jeunes. Ils perçoivent des réalités collectives (la population mondiale et sa croissance, la ville, etc.) qui demeurent étrangères aux plus jeunes.

P. V.



MAURICE BEJART

DANSE

DU

20ème SIECLE

DANSE

DU

21ème SIECLE



INTERVIEW RECUEILLIE PAR CLAUDE FABRIZIO

« Messe pour le temps présent », « A la recherche de », « Prospective »...

Maurice Béjart est le plus grand chorégraphe de notre pays et peut-être le plus grand de notre époque. Il y a peu d'équivalents, en effet, à la richesse d'invention, à la perfection d'exécution de son œuvre. C'est que Béjart, à la différence de tant d'autres chorégraphes, est aussi un homme pour qui le monde en dehors de la danse existe et ne cesse de poser des questions sur le présent et l'avenir de l'humanité. Claude Fabrizio est allé pour la revue « 2000 » interroger Maurice Béjart sur son art, sur sa vision du monde et sur l'avenir.

● Vous avez fondé une Compagnie de ballets qui s'appelle le BALLET DU 20^e SIÈCLE, vous avez réalisé un ballet qui s'appelle MESSE POUR LE TEMPS PRÉSENT — on pourrait poser encore un nombre certain de constatations du même genre — cela veut donc dire que, pour vous, le chorégraphe doit se rendre présent au monde actuel ?

MAURICE BÉJART - Cela dépend de ce qu'on entend par « présent ». Je pense qu'un artiste ne peut pas vivre ailleurs que dans son temps. La notion d'un artiste isolé est une notion fautive. La carrière d'un artiste est un mélange entre, d'une part l'isolement et la méditation en vue de la création et, d'autre part, la plongée dans le monde actuel, car l'artiste n'est que le reflet de son époque et doit vivre en participant pleinement à son époque. Les créateurs, à quelque époque que ce soit, ont été vraiment les témoins de leur temps, ont été engagés dans les luttes de leur temps. Cela paraît une réaction de le dire parce que (alors que cela allait de soi pour Michel-Ange, Molière, ou Beethoven) certains artistes de nos jours, en particulier dans la chorégraphie, se sont plongés volontairement dans l'étude du passé et ne vivent plus à notre époque ; si bien que la danse a démissionné en grande partie de son véritable rôle traditionnel qui était de vivre dans son temps.

● Comment alors un homme de ballet peut-il par son moyen d'expression privilégié se rendre présent au monde actuel ?

MAURICE BÉJART - Il y a en premier lieu un moyen artistique. Je pense qu'un chorégraphe doit travailler sur des musiques, sur des thèmes artistiques de son époque. Nous avons eu trois programmes pour Avignon : LE SACRÉ DU PRINTEMPS de Stravinsky, MESSE POUR LE TEMPS PRÉSENT qui est une œuvre entièrement de notre époque et A LA RECHERCHE DE, dont la chorégraphie est composée d'une part sur une musique de Webern, d'autre part sur une musique que je viens de rapporter des Indes, et enfin sur un texte du XVI^e siècle, mais retravaillé par une technique moderne, intéressant pour le modernisme des idées et non pas en tant que pièce de musée. Plus profondément, il s'agit de participer au mouvement d'idées de notre époque, de l'assimiler, de parfois le suivre, parfois le précéder. Un ouvrage comme MESSE POUR LE TEMPS PRÉSENT est vraiment pour moi le reflet de ce que la danse doit être à notre époque. Créé l'an passé, il est, en effet, prémonitoire de beaucoup d'événements qui se passent actuellement.

● Cela veut donc dire que pour vous la danse, en tant que telle, a un caractère de présent dans sa forme, mais aussi dans cet au-delà de la danse, que je dirais presque idéologique. S'agit-il dans ce dernier cas, de références précises au monde présent, que vous faites passer à travers la danse et qui ne sont pas la danse, ou d'éléments décoratifs, d'espèces de collages intellectuels d'un genre particulier ?

MAURICE BÉJART - Non, je crois que la danse est le langage unique. Evidemment, les textes sont là, mais non pas pour expliciter la

danse — qui est assez explicite par elle-même — mais pour faire un contrepoint, pour ajouter une dimension.

● Mais ces textes ne sont pas n'importe quels textes. Il y a quand même des références aux grandes préoccupations politiques de l'époque, aux grands conflits du monde actuel ?

MAURICE BÉJART - La politique, cela dépend comment on l'entend. Je ne cherche pas à faire de politique. Je cherche à faire un travail de moraliste plus que de politicien.

● Une partie de ce travail de moraliste consiste à exprimer les grands conflits, les grands courants de pensée et d'action de l'époque. Mais une autre partie de ce travail réside dans le souci d'apporter quelque chose à cette époque et ce souci se fait jour de façon particulièrement nette dans A LA RECHERCHE DE. Or, vous faites appel dans ce cas, à des sources inactuelles. Pourquoi ?

MAURICE BÉJART - Je crois qu'il y a une certaine forme de pensée qui n'est jamais inactuelle. Il y a d'une part, la pensée anecdotique qui est la pensée de chaque période du temps, et puis il y a la pensée, ne disons pas éternelle — le mot me choque un peu parce qu'il est grandiloquent et que rien n'est éternel — mais une pensée plus générale, qui subsiste à travers les époques. Chaque création contient toujours une partie de pensée anecdotique et de pensée durable. Ce qui n'est qu'anecdote tombe à l'année même de sa création. Une pièce actuelle qui ne serait que basée sur les événements de Mai serait inintéressante dans un an, sauf du point de vue historique — mais l'histoire ne m'intéresse pas du tout. Par contre si dans cette pièce il y a des éléments durables qui puissent servir de référence à des événements qui se passeront dans cinq ans, alors une partie de la pièce subsistera. Dans les textes que j'utilise, la partie durable est presque exclusive au détriment de la partie anecdotique, que ce soit le texte du Bouddha ou de St-Jean de la Croix. Ce sont des textes qui pourraient être écrits dans n'importe quel pays à n'importe quelle époque. Ce qui m'intéresse, c'est en même temps de voir en quoi l'homme du 20^e siècle est différent et propulsé vers un avenir différent et malgré tout en quoi il participe à une constante de l'humanité. Je crois qu'on ne peut pas être de notre époque sans témoigner de ces deux tendances, en faisant des œuvres profondément engagées dans le 20^e siècle par leur structure, leur forme, leur pensée, et tout d'un coup à travers cette forme, en se rendant compte que le corps humain par exemple est une réalité précise qui n'a pas varié tellement au cours des siècles.

● Vous voulez donc qu'il y ait un double niveau, presque d'exotisme et d'ésotisme dans votre création. Mais dans la partie la plus intérieure, celle qui pour vous est finalement la plus importante, puisque c'est elle qui doit exprimer une certaine permanence d'un certain nombre de valeurs qui vous paraissent indiquer les lignes générales de l'histoire de l'humanité et de la vie, vous vous référez à des textes, à des sources, à des mouvements de pensée, qui sont peut-être très loin de l'homme du 20^e siècle.

MAURICE BÉJART - Non, pour moi, la chose la plus importante du 20^e siècle, et que je découvre chaque jour davantage, c'est, malgré les guerres, malgré les antagonismes, malgré les rivalités tribales, tous ces petits faits qui finalement ne sont pas importants en profondeur, un phénomène de symbiose entre les hommes, entre les cultures, entre les savoirs, si bien que l'exotisme, qui était une mode en 1900, est en train de tomber. Quand, au Théâtre des Nations, on vient voir du théâtre japonais ou qu'on écoute chez moi de la musique hindoue, ce n'est plus de l'exotisme, c'est une forme artistique, alors qu'il y a deux siècles, même Bach était allemand et Vivaldi était italien. Il se crée un patrimoine universel, toutes les formes se mélangent, se pénètrent et, de même qu'au Japon de jeunes compositeurs prennent comme maître Boulez, de même certains compositeurs occidentaux adaptent les instruments japonais. Il y a un phénomène d'union des savoirs, des cultures, des races, qui est vraiment né au 20^e siècle.

● Oui, une universalisation de la culture. Sans doute, mais cette universalisation ne vaut qu'au niveau des gens qui sont à l'intérieur de la culture. Pensez-vous que cet appel à une culture universelle puisse être sensible dans votre création à un public qui ne soit pas cultivé, c'est-à-dire qui ne fasse pas partie, en France du moins, d'une minorité ? Tout cet arrière-plan, pour vous très important, de référence à des valeurs permanentes et que vous exprimez par exemple dans *A LA RECHERCHE DE*, en citant dans la deuxième partie un écrivain mystique, ce qui pour un public du 20^e siècle est en soi une première difficulté, et un écrivain du 16^e siècle, ce qui est une deuxième difficulté, et d'autre part, en faisant appel dans la troisième partie de votre spectacle à toute la culture de l'Inde, tout cela bien sûr, dans une perspective universaliste, peut nous parler, mais ne parle qu'à ceux pour qui culture universelle et civilisations non-européennes sont des réalités qui ont un sens.

MAURICE BÉJART - C'est là une notion fautive et intellectuelle d'accaparement d'une certaine culture. Quand on atteint les sources profondes de l'homme et qu'il ne s'agit plus d'anecdotes et de modes, mais de réalités essentielles à l'humanité, les gens sont tous sensibles aux mêmes choses et les plus primitifs sont les plus sensibles. En général, celles de mes œuvres qui à Paris et dans quelques capitales, devant un public limité, ont été qualifiées d'œuvres difficiles sont celles qui ont toujours passé le mur devant des publics complètement incultes. J'ai le souvenir d'une certaine tournée en Espagne, où nous avons fait 40 villes et villages, où nous avons dansé dans des arènes avec des places gratuites pour des paysans espagnols qui non seulement n'avaient jamais vu de ballets, mais n'étaient jamais allés au théâtre, et devant qui les œuvres que Paris réputait les plus intellectuelles, composées sur de la musique électronique ou concrète, vraiment difficile ou que les gens à Paris croyaient telle, mais où se retrouvaient profondément les sources mêmes de l'homme, avec sa lutte contre les éléments, contre lui-même, sa lutte sexuelle, eh bien ! ces œuvres étaient celles qui touchaient le plus. Un ballet comme *LE SACRE DU PRINTEMPS* pourrait plaire aux peuplades les plus reculées, aux gens les plus simples et les plus primitifs. Certes la civilisation amène les gens à un certain stade, mais elle les laisse là et quand on aborde les problèmes avec un public énorme — et je les ai souvent abordés ainsi, soit lors de tournées dans des lieux où le théâtre ne passait pas, soit en jouant dans des salles immenses : Palais des Sports, salles de meetings : à Berlin nous avons joué dans une salle de 12 000 places pour des ouvriers, à Tokyo dans une salle de 8 000 places, au Stade Olympique à Buenos-Aires, etc — avec un public vraiment populaire, on se rend compte qu'en se référant à une culture totale de l'homme, on touche les gens des pays les plus éloignés. Il n'est donc pas vrai que ce que je fais est réservé aux bénéficiaires d'une certaine culture, puisque j'ai eu l'expérience du contraire. Mes

œuvres, qui semblaient difficiles au public de l'Opéra de Rome, curieusement ne semblaient plus du tout difficiles au public d'une petite ville italienne, au cours d'un spectacle en plein air.

● Ainsi, pour vous, dans le domaine de la danse tout au moins, il n'y a pas séparation entre culture populaire et culture d'élite ?

MAURICE BÉJART - Non, pas avec des œuvres qui touchent le fond de l'humanité. Il y a séparation avec des œuvres décoratives. Si vous jouez le *LAC DES CYGNES*, qui appartient à une certaine société, russe et aristocratique et qui a, petit à petit, essaimé en France et en Europe, tout à coup ces gens là sont surpris et ne comprennent plus, parce qu'il y a tout un langage codé et chiffré. Mais quand il s'agit d'œuvres essentielles — et j'ai fait aussi des œuvres décoratives, qui ne passeraient pas à certains endroits — comme le *SACRE DU PRINTEMPS*, la *SYMPHONIE POUR UN HOMME SEUL*, *EROTIKA* de *PROSPECTIVE*, elles peuvent être comprises de n'importe quel public, n'importe où.

● Il y a tout de même toute une partie de l'art de la danse — et c'est ce que j'ai cru comprendre en voyant *NI FLEUR NI COURONNE* — qui est morte et enterrée ?

MAURICE BÉJART - *NI FLEUR NI COURONNE* est une étude de style qui veut montrer comment une certaine conception de la danse, tout en étant enterrée, nous sert pour un travail technique. Ici il s'agit de prendre les thèmes d'un ballet, *LA BELLE AU BOIS DORMANT*, que j'estime périmé à notre époque, mais où subsistent les valeurs structurales. Il ne faut pas oublier que la danse est avant tout un artisanat et qu'un danseur travaille sur son propre corps, qu'il est sa propre matière première. Certaines œuvres du passé qui effectivement ne correspondent plus à rien lui servent à faire des gammes, des exercices. Là j'expose des thèmes, je les dépouille du fatras, des dentelles, des pierreries, qui étaient l'apanage d'un certain ballet aristocratique et je montre qu'il reste un travail d'école, un travail musculaire, une discipline sportive. C'est le côté valable qui reste de la danse traditionnelle et que je préserve.

● Il y a tout de même, dans l'ensemble des arts du spectacle à l'heure actuelle et notamment dans le théâtre, un problème du renouvellement des rapports avec le public. Je ne citerai que pour mémoire les recherches du *LIVING THEATRE*, obsédé par la séparation entre la scène et la salle, entre l'activité des acteurs et le public qui ne fait que recevoir. Pour le théâtre, cela semble correspondre à un vrai problème.

MAURICE BÉJART - Je ne crois pas. Dans ce cas là, il y a confusion mentale et je suis complètement contre ces problèmes-là. Le problème est faussé par des gens qui ne saisissent plus ce que sont les valeurs importantes de compréhension et de communication. Le problème de la communication à l'heure actuelle est plus mal posé et plus déformé que jamais. A la communication totale on substitue la seule communication verbale et par le verbe on s'empêtre dans un fatras où il n'y a plus aucun échange. J'ai vu ces soi-disant colloques, ces soi-disant dialogues qui ne sont qu'une succession de monologues et où personne n'écoute personne. Tout le monde parle et finalement il n'y a plus aucune communication. On parle aussi de rapports scène-salle. La scène et la salle ne sont pas un moyen de diviser mais, au contraire, de rapprocher deux mondes. La communication peut s'obtenir par d'autres moyens que le discours. D'ailleurs le public ne veut pas parler, il veut écouter. Pour moi le phénomène théâtral est un phénomène érotique et comme dans tout phénomène érotique il y a un élément actif et un élément passif et c'est là la base même de l'échange. Le public est passif parce qu'il reçoit quelque chose et qu'il a envie de le recevoir. Dire qu'il n'y a pas là communication est absolument faux. Dans tout spectacle réussi, qu'il s'agisse de théâtre, de cinéma, de concert, de ballet, de jazz, au moment de réussite totale, ne me dites pas qu'il n'y a pas communication, langage, échange —

et les plus profonds qui existent. Le reste, les discours, les colloques, ça peut être intéressant — ce n'est d'ailleurs pas une chose nouvelle, j'en ai toujours fait, tout le monde en a toujours fait — mais cela n'a aucun rapport avec le phénomène théâtral qui est un phénomène d'amour ou de haine. Le public aime un spectacle, une vedette, des idées : au niveau le plus bas il communique avec la bouche de Bardot sur un écran et, au niveau le plus haut, avec la pensée de Boulez dans un concert, mais dans tous les cas il vient pour aimer et pour comprendre.

● C'est certain, mais pour reprendre l'image des rapports sexuels, il n'y a pas d'un côté quelqu'un qui est complètement actif et de l'autre quelqu'un qui est complètement passif. L'élément soi-disant passif est actif d'une certaine façon et vice versa.

MAURICE BÉJART - Bien sûr, le public est actif en ce que, par sa substance, il modifie sans arrêt le contexte de la scène. Le public donne et à l'instant où j'entre en scène, je sens une communication s'établir avec le public. C'est cette communication qui porte en elle l'essence du spectacle. Cette passivité apparente du spectateur impose une loi terrible à l'acteur qui se doit d'atteindre cette communication qui est la transmission en dehors du langage — et le langage n'est pas tout.

● C'est-à-dire que le langage parlé n'est pas tout le langage. Ma dernière question sera cependant une question de langage. Pourquoi avez-vous appelé un de vos ballets **PROSPECTIVE** ? Au-delà du langage est-ce que le thème de la prospective, c'est-à-dire de la prévision scientifique de l'avenir économique, social, humain, vous a intéressé plus particulièrement — et je suppose ici que l'ensemble de ballets groupés sous ce nom représentait pour vous une manière de réfléchir sur la prospective de la danse et une manière de danser la prospective.

MAURICE BÉJART - Ce ballet était composé de quatre parties qui formaient une progression, mais c'est en analysant surtout la première et la dernière partie que l'on pouvait voir ce qu'était pour moi l'avenir de la danse. Le premier volet s'appelait **L'ART DE LA BARRE** et on y voyait, sans musique, au son d'un métronome, les danseurs faisant les exercices les plus académiques, les plus simples, et les plus compliqués, en tout cas les plus dépouillés, avec une rigueur jamais vue et en compliquant l'exercice qui devenait finalement une espèce de vision mathématique. C'était pour moi une façon de montrer que la danse de l'avenir sera rattachée à la notion d'exercice poussé à son extrême. La

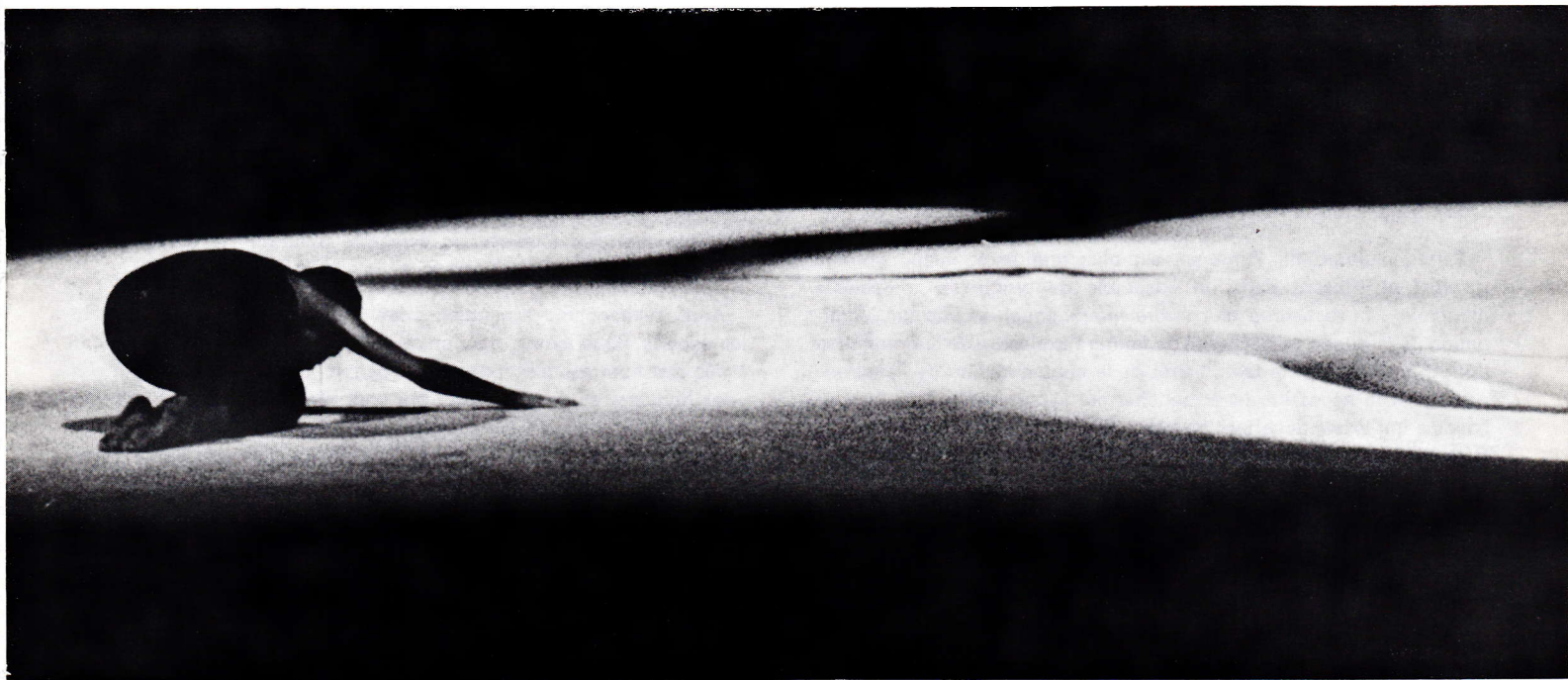
barre était beaucoup plus difficile, beaucoup plus rigoureuse, beaucoup plus ascétique par son dépouillement métronomique que dans le ballet classique, où même de grands danseurs se permettent de petites tricheries. La prospective était donc pour moi un lien avec le passé, mais plus strict et non pas plus relâché. Le spectacle se terminait par la **VARIATION POUR UNE PORTE ET UN SOUPIR**, sur la musique électronique de Pierre Henry, où il n'y avait pas du tout de chorégraphie, où je n'intervenais pas du tout et qui était improvisée chaque soir par les danseurs d'une façon différente. On était donc entre la règle la plus stricte, la plus académique, la plus traditionnelle, poussée à l'extrême, beaucoup plus qu'aucun partisan de la tradition ne l'a fait, et la liberté la plus grande, puisque les danseurs créaient absolument leur ballet chaque soir. Pour moi, la prospective c'est cela : accepter au départ, volontairement, la discipline du passé et la pousser à l'extrême ascétisme, pour ensuite se libérer totalement et atteindre la création dans la communauté et la plus grande liberté.

● C'est donc pour vous un itinéraire de la règle à la spontanéité.

MAURICE BÉJART - Et c'est la spontanéité non pas en deçà mais au-delà de la règle. On improvise, non pas pour faire n'importe quoi, mais parce qu'on a pratiqué pendant très longtemps la réflexion et la discipline la plus sévère. Entre ces deux ballets, qui étaient pour moi l'essentiel et qui étaient des œuvres longues, il y avait deux œuvres plus courtes, l'une qui s'appelait **EROTIKA**, et qui posait le problème de l'érotisme dans le monde actuel et l'autre qui s'appelait **CYGNE**, sur un poème de Tagore et qui posait certains problèmes métaphysiques que j'ai repris dans le ballet **BAKHTI**. Il y avait donc là les deux recherches formelles de la règle et de la liberté qui encadraient les deux recherches spirituelles de l'érotisme et d'une certaine métaphysique. Pour moi la prospective du ballet est là : il n'y a pas d'un côté le sexe et de l'autre la métaphysique, d'un côté la tradition et de l'autre la liberté, il y a tout cela réuni, fondu et mélangé, parce que finalement il n'y a pas de dualité entre le corps et l'esprit — et c'est une erreur de voir dans l'homme cette séparation. Il n'y a peut-être que le corps et peut-être que l'esprit, mais en tous cas pas de séparation entre les deux.

● Vous voulez dire en somme que la danse prospective fait signe chorégraphiquement à l'homme de son avenir ?

MAURICE BÉJART - Oui, d'un avenir où l'homme serait réconcilié avec lui-même et avec son environnement, et où l'on verrait que corps et esprit sont une seule et même réalité.



Déclaration de Delos 1968 Les espaces de l'homme

Chaque année, à l'initiative du centre d'Ekistique d'Athènes, se tient en Grèce une réunion, le symposium de Délos, à laquelle participent de nombreuses personnalités intéressées par l'organisation des territoires et par les sciences humaines aux différentes échelles (cités, régions, pays, continents...). Participaient en 1968 de hauts fonctionnaires parmi lesquels MM. Monod et Grégoire; des sociologues, M. David Bell, Mme Mead; des architectes, MM. Buckminster Fuller, Robert Matthew; des géographes, MM. Gottmann et Ehchi Isomura; des médecins, les Dr Salk et Pecquignot; des responsables de fondations ou de bureaux d'études, MM. Mc Georges Bundy, Doxiadis; des historiens, M. Arnold Toynbee...

La Revue 2000 expose ici le compte rendu final de la session 1968 dite « Déclaration de Délos ».

Il y a cinq ans à Délos nous avons dit : « La Cité au cours de l'histoire a été le berceau de la civilisation et du progrès. Aujourd'hui elle est profondément impliquée, comme toutes les autres institutions humaines, dans la révolution la plus profonde et la plus étendue que l'humanité ait connue ». Et nous terminions notre constatation par la phrase suivante : « Nous sommes citoyens d'une cité mondiale qui est menacée par sa propre expansion vertigineuse, et notre intérêt et notre engagement relatifs portent sur le sort même de l'être humain ».

Deux fois plus d'habitants sur terre

Certes, aujourd'hui l'urgence est plus grande et mieux connue qu'alors et s'inscrit dans un ensemble de problèmes à l'échelle mondiale : la recherche d'un ordre international en vue de l'élimination de la guerre, la nécessité de freiner l'explosion de la population dont il faut prévenir la faim, l'arrêt de la contamination de l'environnement et la nécessité de se pencher sur l'écart entre ressources et besoins qui existe dans tant de pays. D'ici 30 ans la population de la terre aura plus que doublé, devant atteindre sept milliards approximativement et la moitié de cette population aura moins de 25 ans.

Si le cours actuel des choses continue, la population du monde — qui maintenant habite les villes — passera de 50 à 75 %; dès lors, les cités, grandes ou petites, anciennes ou modernes, ne seront pas préparées à recevoir une telle population, à moins que des mesures immédiates et de grande envergure ne soient prises. Nous devons ainsi construire deux fois plus de nouvelles habitations que celles que l'homme a construites depuis le début de l'histoire. Et, même si nous parvenions à freiner l'expansion démographique et à réduire la migration vers les villes, la tâche serait énorme.

Il ne s'agit pas là de questions concernant les seuls spécialistes et planificateurs car, à mesure qu'une science de l'urbanisme — l'Ekistique — se développe, l'état de nos cités à travers le monde devient explosif dans la conscience publique, se manifestant par des émeutes dans la rue, des attaques contre les universités et par des demandes toujours croissantes et irrésistibles de changement. On peut dire que la manière dont nous préparons et construisons nos habitations humaines, et la manière dont nous les gérons et les étendons se trouvent au cœur du problème : comment la civilisation humaine peut-elle survivre et se développer? La menace d'une catastrophe n'empêche pas nos espoirs.

L'urbanisme : une science pour l'homme avant tout

Quelques-uns parmi nous ont directement reçu le contrecoup de demandes tumultueuses de changements, à Paris, New York et Tokyo. Nous reconnaissons aujourd'hui que la planification dans le domaine de l'urbanisme est un processus essentiellement politique et toute tentative d'enlever le caractère politique ne conduit qu'à politiser, au mauvais sens du terme, ce secteur pris isolément.

Ainsi, rejetant une séparation entre le public, les planificateurs et les experts, nous avons, par contre, besoin de la participation simultanée des hommes politiques et du peuple, des planificateurs et des constructeurs, et de tous ceux qui sont directement concernés par cette planification et ces constructions; une collaboration entre peuples de pays industrialisés et peuples de pays en voie de développement est indispensable.

Il y a cinq ans nous nous sommes fixé les buts suivants :

- a) instituer une nouvelle discipline fondamentale : celle des agglomérations ;
- b) introduire des recherches fondamentales d'aussi longue portée que possible ;
- c) rassembler des spécialistes appartenant aux autres disciplines scientifiques concernées afin de travailler ensemble à des projets de ce domaine ;
- d) élaborer de nouvelles méthodes pour la formation de personnes capables d'assumer un rôle de direction et des responsabilités actives ;
- e) attirer certains esprits dynamiques parmi les jeunes dans ce nouveau domaine de recherche, de développement et d'application pratique.

Parmi ces objectifs essentiels concernant une « science » de l'urbanisme, quelques-uns ont déjà été atteints. Alors que le nombre des étudiants intéressés était faible, ce même nombre s'accroît jusqu'à l'encombrement maintenant et impose un effort plus grand aux enseignants. Or, s'il nous faut trouver les moyens pour satisfaire les besoins de l'homme cherchant à construire lui-même un environnement convenable pour son habitat, il nous faut développer un effort scientifique plus grand, beaucoup plus d'institutions pour l'enseignement et la diffusion de l'information, sans négliger les recherches sur le comportement humain, aussi rigoureuses que les recherches sur l'environnement physique.

Planification et liberté de l'homme

Mais, si telle était la situation il y a cinq ans, aujourd'hui beaucoup plus de paramètres interviennent dans le problème. La condition des agglomérations humaines et la destinée de ceux qui y habitent sont devenues la préoccupation des gouvernements, des hommes politiques, de la loi et des universités, et c'est un thème qui a sensibilisé l'opinion publique à travers le monde. Nous comprenons aujourd'hui que l'on doit davantage mettre en évidence le processus par lequel nous espérons atteindre notre but, et nous savons que nous pouvons obtenir des vues utiles en nous inspirant de l'analyse du développement et de l'évolution biologiques. Nous devons établir des systèmes culturels adaptables aux changements constants de l'organisme social vivant. La planification linéaire doit être remplacée par des systèmes itératifs, et à la place d'une « planification *pour* » nous devons substituer une « planification *avec* ». A ces objectifs qui lient le présent nous devons substituer des processus qui donnent naissance à un avenir en état de renouveau continu. Au lieu de plans de cités qui contraignent l'homme et qui lui nuisent, nous devons offrir des systèmes qui permettent la liberté de choix ; en d'autres termes, au lieu de plans physiques qui limitent et restreignent, nous devons offrir des plans qui peuvent rendre l'homme libre. En même temps, nous devons mettre en place de nouvelles institutions gouvernementales et sociales qui rendront possible à tous de profiter de cette liberté, qu'ils soient nés dans la cité, qu'ils y émigrent ou qu'il s'agisse d'enfants non encore nés.

Mais, nous devons reconnaître également que dans le domaine du bâtiment et de la construction, des millions de décisions éparses qui affectent profondément l'avenir doivent être prises chaque jour. Or nous voulons, nous devons construire des routes et des ponts des ports et aéroports, des villes par centaines, bâtir pour des êtres humains et la vie humaine ne doit pas s'arrêter. La confrontation et la communication entre ceux qui ont affaire aux structures matérielles et ceux qui ont affaire à l'homme se trouvent au cœur du problème.

Une participation sans restriction

Les systèmes autogénérateurs dans lesquels les buts sont redéfinis comme faisant partie de leur processus de réalisation, résultent de l'accomplissement des exigences mondiales pour une plus grande participation dans les conseils de « décideurs », c'est-à-dire aussi bien les privilégiés que ceux qui sont exclus pour des raisons de race, de classe, d'absence d'éducation, d'isolement, ou de pauvreté. Des conditions doivent être créées afin d'encourager et de renforcer les élites nouvelles parmi les groupes n'ayant pas voix au chapitre. Ce sont des demandes pour une participation des exclus et pour une représentation de tous qui nous ont fait comprendre que l'inclusion de tous ces groupes est la substance vraiment vivante de l'élaboration de la planification. Autrement dit, les agglomérations doivent être bâties avec la participation continue et l'expérimentation vivante de tous ceux qui y vivent et en font ce qu'elles sont.

Les révoltes à travers le monde de la jeunesse soulignèrent une autre dimension du problème : celle du temps. Des étudiants qui auraient eu leur part de participation dans quelques années exigent une participation dès à présent. Avec les mutations extraordinaires que l'on connaît, ils réclament que de plus en plus d'enseignants deviennent des « enseignés », et que l'on ajoute à la fonction de dissémination du connu la recherche coopérative de l'inconnu. Le style de nos universités et d'autres institutions de recherches et de développement doit être profondément remanié : il doit comprendre, d'une part des étudiants comme participants au travail de découverte et, d'autre part, l'Université elle-même, participant pleinement, en collaboration avec d'autres institutions, au travail de la communauté urbaine, nationale, mondiale.

Le temps n'est plus où l'on pouvait accorder l'exclusivité aux techniciens qui apportent des solutions aux problèmes : il faut maintenant le consentement et la participation de ceux qui posent les questions car ce sont eux qui subiront les conséquences des solutions retenues.

Il y a cinq ans, le nombre de ceux qui s'intéressaient aux problèmes urbains et humains était beaucoup plus faible et le monde ignorait l'urgence de planifier pour ces agglomérations futures. Aujourd'hui, nos horizons se sont ouverts, la connaissance de ce que nous ignorions s'est étendue considérablement et, à la vague des revendications pour une participation accrue, répond la reconnaissance par nous du fait que cette participation est essentielle. Aujourd'hui, nos inquiétudes quant à l'avenir ont encore grandi, s'il est possible, mais nous connaissons mieux les besoins du présent et la nécessité d'organiser les processus par lesquels on en changera le développement, afin que ceux-ci puissent donner corps ou faire naître les valeurs humaines que nous cherchons à atteindre.